

acadie

DDE de l'Yonne

Etude sociologique de la population arrivée dans le Sénonais depuis 1990

Rapport final

Novembre 2007

SOMMAIRE

A. Les principaux résultats des enquêtes « ménages » réalisées	3
1. Les menages ciblés, intérêt de la methode d'enquete retenue	3
2. L'enquete quantitative : principaux resultats	4
3. L'émergence de trois grands profils de ménages	25
4. Différents arbitrages entre qualité de vie et opportunités professionnelles	34
5. la place des menages « en difficulté » originaires de l'exterieur	36
6. Les apports qualitatifs complémentaires des entretiens semi-directifs.....	39
B. Les principaux éléments ressortant des entretiens qualitatifs réalisés après des acteurs sénonais	43
1. La representation du « Sénonais »	43
2. La perception par les acteurs de l'importance du phénomène des nouveaux arrivants dans le Sénais.	44
3. Ls positionnements par rapport aux impacts avérés et potentiels des nouveaux arrivants sur le territoire	46
C. Conclusion : les enjeux et perspectives ressortant de l'étude.....	49
Les enjeux pour répondre aux besoins et attentes des « populations arrivantes ».....	49
Les enjeux pour le territoire sénonais.....	52
Perspectives : pour aller au-delà des résultats de l'étude.....	55

A. LES PRINCIPAUX RESULTATS DES ENQUETES « MENAGES » REALISEES

1. MENAGES CIBLES, INTERET DE LA METHODE D'ENQUETE RETENUE

La cible d'enquête correspond aux personnes (majeures) qui se sont installées pour habiter dans le Sénonais entre 1990 et 2005, à l'exception des icaunais, c'est-à-dire de ceux déjà résidant dans l'Yonne avant de s'installer dans le Sénonais.

L'enquête a comporté deux phases complémentaires :

- Une enquête quantitative, qui a porté sur 400 ménages interrogés courant juillet 2006. La méthode d'enquête retenue comme la plus appropriée a consisté dans des appels téléphoniques aléatoires auprès de la population, avec des questions filtres permettant d'identifier rapidement les personnes rentrant dans la cible d'enquête. Cette enquête a été conduite sur l'ensemble du Sénonais, avec une répartition territoriale des appels téléphoniques correspondant à celle déterminée pour les populations cibles dans le RGP 1999 de l'INSEE.
- Par ailleurs, des entretiens qualitatifs ont été réalisés courant novembre 2006.

Ces entretiens qualitatifs d'approfondissement ont été conduits auprès de ménages contactés dans l'enquête quantitative, ayant acceptés de participer à cette étape supplémentaire. Au total, 84 entretiens approfondis ont été conduits.

L'intérêt de conduire une enquête « ménages » sur ce profil d'habitants est au moins triple, par rapport aux informations que peuvent fournir des données statistiques existantes telles que mobilisées dans la première phase de l'étude :

- Les données statistiques mobilisées (données INSEE, permis de construire...) ne donnent qu'une vision incomplète du profil et des parcours (résidentiels, professionnels...) des ménages s'installant dans le Sénonais. Par l'exemple, l'analyse des mobilités résidentielles entre deux recensements (en l'occurrence, entre 1990 et 1999) indique l'importance des migrations résidentielles notamment en provenance d'Ile de France ; en revanche, cette source ne peut pas retranscrire des phénomènes plus fins sur la période considérée ou s'inscrivant sur des périodes plus longues (par exemple, dans un cas de figure important comme nous le verrons par la suite, celui de personnes qui « reviennent aux sources » pour habiter dans le Sénonais après avoir fait leur carrière en région parisienne).

- Un mode d'enquête tel que l'enquête ménage aléatoire permet de proposer des analyses complémentaires et plus fines quant à certains mouvements de population, à certaines évolutions des situations économiques, familiales, spatiales et résidentielles, au-delà des profils statistiquement majoritaires. Il met en avant des phénomènes qui ne sont pas rendus complètement visibles au regard des statistiques disponibles, une diversité de pratiques et de choix, d'attachement à la région parisienne et au sénonais.
- Enfin, et surtout, l'enquête « ménages » permet de recueillir des informations non disponibles dans les données statistiques, au premier rang desquelles les motivations des choix des ménages, le degré de satisfaction par rapport à leurs décisions de venir habiter dans le Sénonais, et des éléments de projection dans leur futur parcours résidentiel (volonté de rester ou non dans le Sénonais).

2. L'ENQUETE QUANTITATIVE : PRINCIPAUX RESULTATS

2.1 DES REpondants COUVRANT DE MANIERE HOMOGENE L'ENSEMBLE DE LA PERIODE 1990 / 2006 EN TERMES DE DATE D'INSTALLATION DANS LE SENONAI.

	nbre	%
emménagés entre 1990 et 1995	119	30%
emménagés entre 1996 et 2000	130	32%
emménagés entre 2001 et 2006	151	38%
ens.	400	100%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

2.1.1 Les ex-Seine et Marnais : une vague d'arrivée plus récente que le reste des ex-Franciliens

Parmi les installés plus récemment (2001/2006), la part des ménages originaires de Seine et Marne est légèrement sur représentée : 45% d'entre eux se sont installés sur la période 2001/2006, contre 38% pour l'ensemble des répondants.

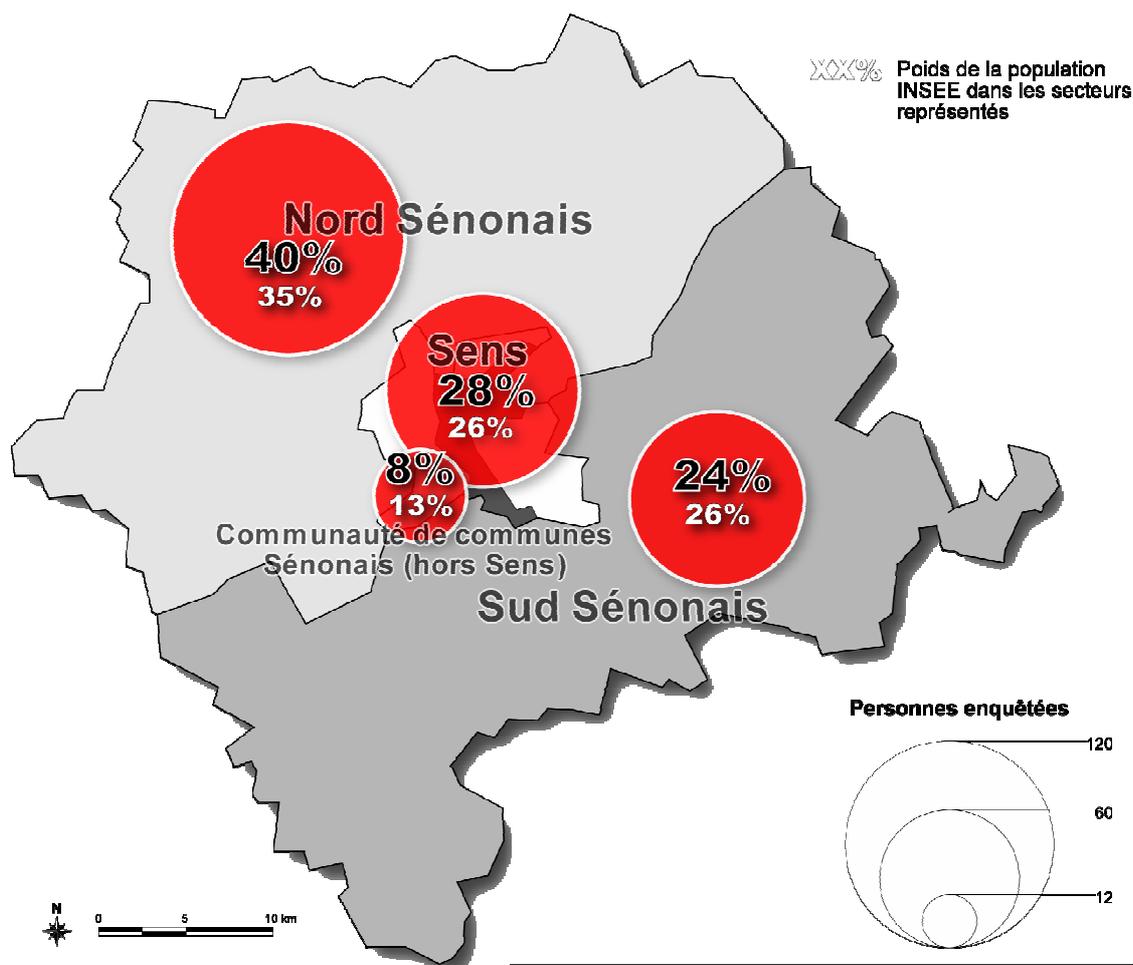
A l'inverse, les ex « seine et marnais » se sont moins souvent installés entre 1990 et 1995, période à laquelle s'installent plus de franciliens de première couronne. Cette évolution des origines géographiques des nouveaux arrivants correspond aux analyses mises en évidence dans fichier SITADEL (construction neuve), exploité sur la même période.

2.2 LA REPARTITION PAR LIEUX D'HABITAT DES REpondANTS EST GLOBALEMENT REPRESENTATIVE DE LA REPARTITION DE LA POPULATION DANS LE SENONAI (RGP 1999)

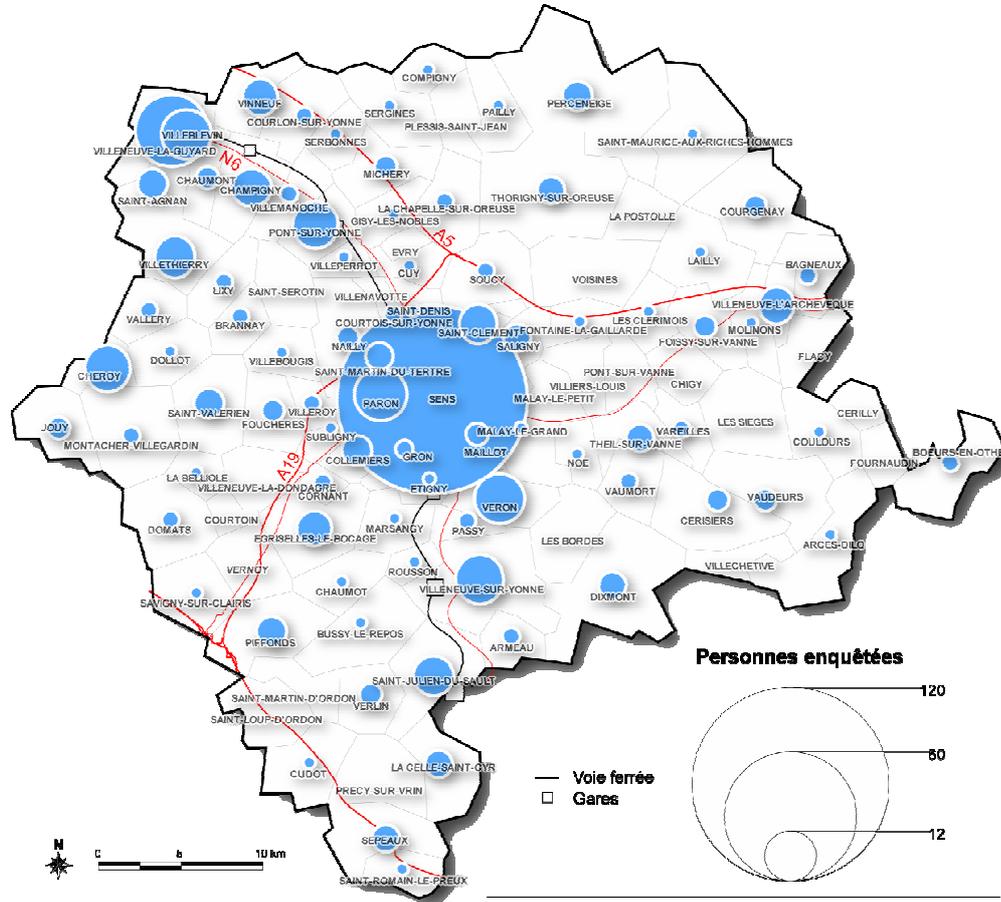
La répartition des lieux de résidence des répondants couvre l'ensemble du Sénonais de manière globalement représentative :

- En fonction du poids démographique des territoires d'installation, à l'échelle de 4 grands secteurs géographiques (ville de Sens, reste de la Communauté de Communes de Sens, « nord sénonais », et « sud sénonais »). Les répondants se répartissent de manière relativement proportionnelle aux poids de chaque secteur, tels que définis par le recensement de 1999. Le lieu d'habitat « nord sénonais » est légèrement sur-représenté, et le lieu d'habitat « communauté de communes hors Sens » légèrement sous-représenté.

Répartition des personnes enquêtées selon leur lieu d'habitat par grandes zones géographiques



Répartition des personnes enquêtées selon leur commune d'habitat actuelle



Source(s) : TEST, Acadia - Enquête ménages 2006

2.3 LES DEUX TIERS DES REpondANTS SONT « ORIGINAIRES » DE LA REGION PARISIENNE (68%)

NB : La notion « d'origine » correspond ici à une notion très stricte, telle qu'elle a été utilisée dans le questionnaire quantitatif, à savoir le lieu de résidence du répondant avant qu'il ne vienne s'installer dans le Sénonais.

Comme les entretiens qualitatifs réalisés l'ont mis en évidence, cette notion d'origine doit être interprétée avec précaution, pour deux raisons principales :

- *Il s'agit de l'origine du répondant, qui peut être différente du conjoint(e). (cas de couples dont la personne interrogée est originaire par exemple de Paris, et le conjoint était déjà habitant du Sénonais...).*
- *L'origine déclarée ne tient pas compte de la durée de résidence (cas, par exemple, d'un jeune ménage provenant de Province ayant passé quelques mois à Paris avant de s'installer dans le Sénonais...). L'origine déclarée ne correspond donc pas, dans un certain nombre de situations, au territoire où le répondant est né, a grandi...*

Les entretiens qualitatifs permettront de compléter cette notion « d'origine » par une vision sur les « racines » et le « parcours résidentiel » des ménages interrogés, notions jouant un rôle primordial dans l'attachement au Sénonais.

68% des répondants sont originaires de la région parisienne. Au sein des répondants, **21% sont des ex-Seine et Marnais**. Ceux-ci représentent près d'un 1/3 des ex franciliens, confirmant l'hypothèse d'importants reports de proximité entre le département de la Seine et Marne et le nord de l'Yonne.

	nbre	%
originaires de région parisienne	273	68%
dont de Seine et Marne	85	21%
originaires d'ailleurs*	127	32%
ens.	400	100%

*hors Yonne

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

Les ménages « **originaires d'ailleurs** » (32%) viennent :

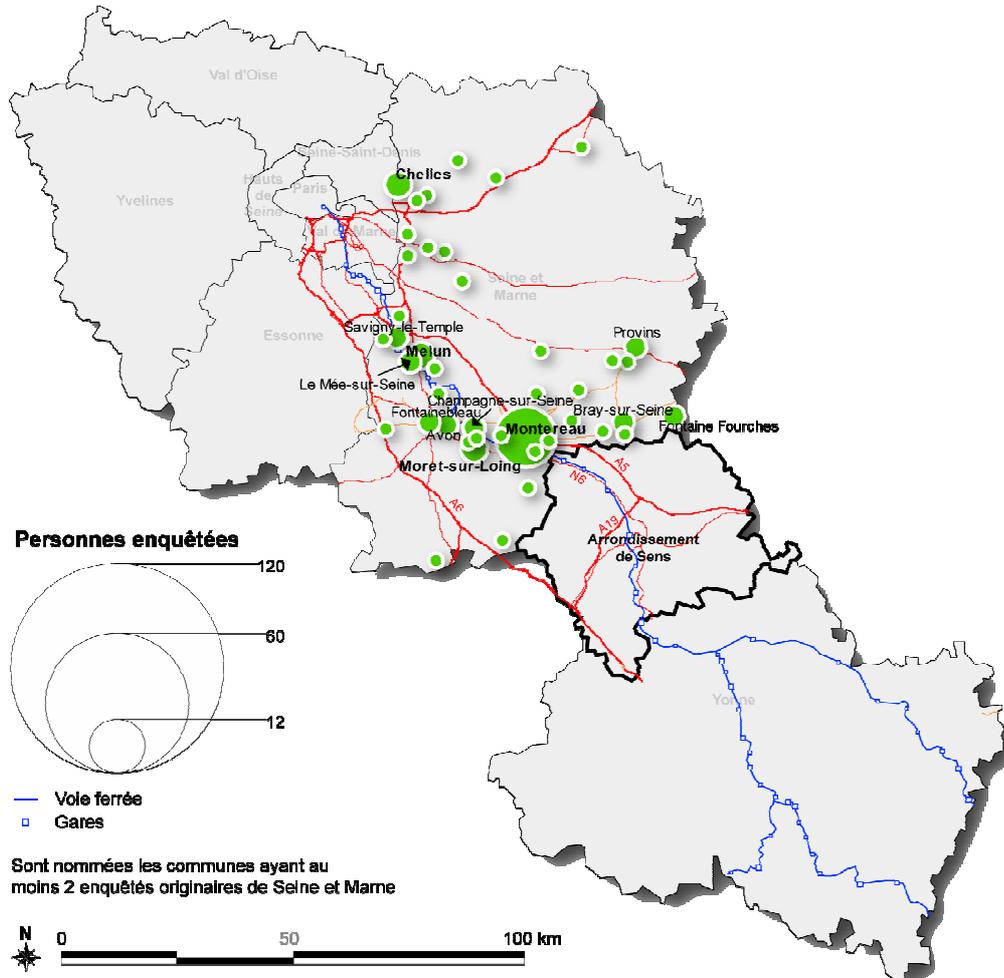
- de la région Bourgogne, hors département de l'Yonne : 3%
- d'autres régions jouxtant la Bourgogne : 10%
- du reste de la France (Nord-Sud-Est-Ouest-Corse) ou de l'étranger : 19%

2.3.1 Les communes d'origine résidentielle des ex-Seine et Marnais

Les ménages ex-seine et marnais qui s'installent dans le sénonais habitaient, pour la plupart, dans le **Sud Seine-et-Marne** :

- une grande partie résidant dans des communes proches (moins de 15 à 20 km à « vol d'oiseau ») de la frontière administrative du département de l'Yonne.
- D'autres habitant le long des axes de communication « Paris / Sens », suivant la route et le tracé de la ligne de chemin de fer (gares : Montereau, Moret, Fontainebleau, Bois le roi, Melun, Le Mée, Cesson, Savigny...). Un nombre non négligeable de ménage, au regard des quantités de répondants seine et marnais, sont originaires de Montereau (12 ménages).

Répartition des personnes enquêtées originaires de Seine et Marne selon leur commune d'origine



Source(s) : TEST, Acadie - Enquête ménages 2006

2.4 LE PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES REpondANTS « AVANT» L'ARIVEE DANS LE SENONAI ET EN 2006.

2.4.1 Le profil socio-économique moyen des répondants

La comparaison des caractéristiques socio-économiques moyennes « avant » (au moment de l'arrivée dans le Sénonais) et « maintenant » (en 2006, au moment de l'enquête) témoigne des évolutions importantes connues par les ménages.

NB : Deux éléments doivent constamment rester présent à l'esprit en analysant les données suivantes :

- *D'une part, les évolutions observées varieront forcément en fonction du temps écoulé depuis l'installation dans le Sénonais : toutes choses égales par ailleurs, un ménage arrivé dans le Sénonais en 1990 a toutes les chances de présenter des évolutions socio-économiques plus marquées entre la date d'arrivée et 2006 qu'un ménage installé en 2005.*
- *D'autre part, la progression en âge des ménages se traduit de manière généralisée par des évolutions socio-économiques : par exemple, à 40 ans, une personne présente des probabilités plus fortes d'être propriétaire de son logement et de disposer de revenus plus élevés qu'à 25 ans. En comparant la situation « avant » et « maintenant » des répondants, cette évolution des conditions socio-économiques liées à l'avancée dans l'âge intervient, indépendamment de l'impact de l'installation résidentielle dans le Sénonais.*

□ Statut résidentiel

Le fait marquant est la montée en puissance de la proportion de **ménages propriétaires occupants, résidant dans du logement individuel** : de 29% avant l'arrivée dans le Sénonais, elle atteint 71% en 2006.

Près de la moitié des ménages interrogés ont quitté un logement en location (48%), dont 20% en locatif social. Plus de la moitié des ménages vivaient en appartement (58%).

Le statut d'occupation actuel très largement majoritaire est celui de propriétaires, à 71%. Les ménages sont également très largement logés en maison (83%).

SITUATION RESIDENTIELLE AVANT LE SENONAI			SITUATION RESIDENTIELLE ACTUELLE		
	nbre	%		nbre	%
étaient propriétaires	115	29%	propriétaire dans l'ancien	222	56%
étaient locataires du privé	112	28%	propriétaire dans le neuf acheté	24	6%
étaient locataires du social	80	20%	propriétaire dans le neuf construit	36	9%
sous total locataires	192	48%	propriétaire résidence secondaire	1	0%
étaient logés chez leurs parents	71	18%	propriétaire sans précision	2	1%
étaient logés chez des amis	8	2%	sous total propriétaires	285	71%
sous total hébergés	79	20%	locataire dans le privé	57	14%
autres	14	3%	locataire HLM	34	9%
Non Répondu	0	0%	locataires sans précision	3	1%
ens.	400	100%	sous total locataires	94	24%
	nbre	%	logés chez les parents	12	3%
ont quitté un appartement	231	58%	logés chez des amis, de la famille, l'employeur	7	2%
ont quitté une maison	169	42%	sous total hébergés	19	5%
ens.	400	100%	autres : urgence	1	0%
	nbre	%	Non Répondu	1	0%
logés dans une maison	333	83%	ens.	400	100%
logés dans un appartement	67	17%			
ens.	233	100%			

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

Des répondants plus « propriétaires », quelles que soient les tranches d'âge.

La proportion de propriétaires occupants dépasse 50%, pour les différentes tranches d'âge actuelles des répondants. Cette proportion progresse avec l'âge, pour atteindre 82% pour les 55/64 ans.

	15/34 ans	35/54 ans	55/64 ans	65 ans et plus
Propriétaire	54%	76%	82%	69%
Locataire privé	20%	11%	11%	16%
Locataire HLM	10%	8%	5%	11%
Autres	16%	5%	2%	4%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

A titre de référence, en 1999, la proportion de ménages propriétaires occupants, selon les différentes catégories d'âge, restait relativement plus faible pour la moyenne de l'Yonne, et nettement inférieure pour la moyenne de l'Île-de-France.

	15 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus	TOTAL
Yonne	16%	47%	65%	73%	81%	76%	65%
Île-de-France	12%	32%	47%	55%	62%	57%	44%

Source : INSEE RGP 1999.

Il apparaît manifeste que la progression du statut de propriétaires occupants au sein de l'échantillon dépasse le seul effet « mécanique » lié au vieillissement des ménages : s'installer dans le Sénonais est donc bien lié à un passage au statut de propriétaires occupants pour une part importante des ménages sondés.

L'installation dans le Sénonais : un déplacement géographique qui correspond à une accession au statut de propriétaires pour environ 25% à 30% des ménages

Les évolutions de statuts résidentiels (ensemble de la population)

	AVANT	APRES	ACTUELLE
Logés chez des parents, hébergés	19%	8%	5%
Locataires HLM	20%	9%	9%
Locataires parc privé	28%	24%	14%
Propriétaires	29%	54%	71%
Autres	4%	4%	1%

Le passage au statut résidentiel de propriétaires accompagne l'installation dans le Sénonais pour environ 25% des répondants (proportion que confortera l'analyse des motivations d'installation dans le territoire).

En termes d'évolution du statut résidentiel, on peut distinguer 3 grands profils de ménages, à peu près équivalents en termes de poids relatif :

- Les ménages déjà propriétaires avant de s'installer dans le Sénonais (et qui le restent après avoir revendu leur bien).
- Les ménages qui deviennent propriétaires à l'occasion de leur arrivée dans le Sénonais, et pour qui l'accession à la propriété constitue une des principales motivations d'installation, sinon la principale.
- Les ménages qui restent locataires ou hébergés en s'installant dans le Sénonais, et dont une partie devient propriétaire ultérieurement dans le cadre de leur parcours personnel sur le territoire Sénonais.

□ Situation familiale

61% sont des ménages sans enfants avant d'arriver dans le Sénonais. Au jour de l'enquête, ils ne sont plus que 51% à ne pas avoir d'enfant.

Le nombre moyen d'enfant par ménage répondant augmente en conséquence, passant de 0,7 à 0,9 au jour de l'enquête.

Parmi les ménages ayant des enfants, le nombre moyen d'enfants passe de 1,5 au moment de l'installation à 1,7 actuellement.

SITUATION FAMILIALE AVANT LE SENONAI			SITUATION FAMILIALE ACTUELLE		
	nbre	%		nbre	%
étaient en couple avec enfant	132	33%	sont en couple avec enfant	175	44%
étaient célibataire avec enfant	24	6%	sont célibataire, isolé, veuf avec enfant	20	5%
sous total "cellule avec enfant"	156	39%	sous total "cellule avec enfant"	195	49%
dont avec au moins un enfant en bas âge	76	19%	dont avec au moins un enfant en bas âge	46	12%
étaient en couple sans enfant	131	33%	sont en couple sans enfant	115	29%
étaient célibataire sans enfant	102	25%	sont célibataire, isolé, veuf sans enfant	89	22%
étaient au sein du foyer parental	11	3%	sont au sein du foyer parental	1	0%
sous total "cellule sans enfant"	244	61%	sous total "cellule sans enfant"	205	51%
ens.	400	100%	ens.	400	100%
parmi l'ensemble des ménages			parmi l'ensemble des ménages		
ménages avec 1 enfant en bas âge	62	16%	ménages avec 1 enfant en bas âge	41	22%
ménages avec 2 enfants en bas âge	14	4%	ménages avec 2 enfants en bas âge	4	2%
ménages avec 3 enfants en bas âge (et+)	0	0%	ménages avec 3 enfants en bas âge (et+)	1	0%
nbre moyen d'enfants moins de 3 ans	0,22	enf.	nbre moyen d'enfants moins de 3 ans	0,13	enf.
ménages avec 1 enfant plus de 3 ans	52	13%	ménages avec 1 enfant plus de 3 ans	57	30%
ménages avec 2 enfants plus de 3 ans	41	10%	ménages avec 2 enfants plus de 3 ans	77	41%
ménages avec 3 enfants (et+) plus de 3 ans	19	5%	ménages avec 3 enfants (et+) plus de 3 ans	36	19%
NP	3		NP	3	2%
nbre moyen d'enfants plus de 3 ans	0,48	enf.	nbre moyen d'enfants plus de 3 ans	0,71	enf.
nbre moyen d'enfants par ménage répondant	0,7	enf.	nbre moyen d'enfants par ménage répondant	0,93	enf.

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

L'analyse plus détaillée des situations familiales, en fonction des dates d'arrivées sur le territoire, montre peu de variations sur les trois périodes observées (1990/95, 1996/2000, 2001/2006). En particulier, la proportion de ménages comptant un ou plusieurs enfants, notamment en bas âge, reste relativement stable.

Trois points méritent d'être soulignés :

- La proportion des « grandes familles » (c'est-à-dire comptant trois enfants ou plus), au moment de l'installation dans le Sénonais, est relativement peu conséquente (de l'ordre de 5 à 10% du total des répondants).
- Parmi les ménages, environ 20% compte au moins un enfant en bas âge (moins de 3 ans) au moment de l'installation dans le Sénonais. Classiquement, l'arrivée récente d'un ou plusieurs enfants dans la cellule familiale constitue une motivation essentielle pour la recherche d'un nouveau logement (plus grand, plus « au vert »)... il est intéressant de rapprocher cette proportion de 20% à celle, à peu près comparable, de ménages dont la motivation principale d'une volonté de quitter leur lieu de résidence est la recherche d'un logement plus grand ou d'une maison individuelle.
- Enfin, quand on compare le nombre d'enfants entre la date d'installation dans le Sénonais et la situation quelques années plus tard, on peut constater que le nombre global d'enfants, et notamment de grandes familles, évolue peu ; cette analyse peut notamment être réalisée pour les ménages les plus récemment arrivés (période 2001/2006). Il apparaît que l'installation dans le Sénonais ne se traduit pas par des situations fréquentes d'agrandissements des familles ; autrement dit, les naissances d'enfants semblent plutôt précéder l'installation dans le Sénonais (et en constituer un possible déclencheur pour une partie des ménages) que se produire après l'installation

et en être une des conséquences. Ceci peut être corrélé avec la faible évolution du nombre de couples avec un des conjoints au « foyer ».

□ Situation professionnelle

A leur arrivée dans le Sénonais, 61% étaient actifs occupés. La part des actifs occupés est en diminution (54% aujourd'hui), au profit des retraités qui passent de 16% à 31% des statuts d'activité actuels, évolution logique compte tenu du vieillissement de la population, en particulier pour les ménages arrivés dans les années 90.

Au sein des ménages actifs, la part de profession supérieure et intermédiaire est en légère augmentation si sont comparés le statut « avant l'installation dans le sénonais » et le statut actuel.

Une des tendances les plus marquantes est la nette progression de la part relative des « cadres ou professions intermédiaires » parmi le profil des arrivants, au cours de la période 2000/2006. Sur cette période, ces CSP représentent plus de la moitié des ménages arrivés, contre 41% et 32% parmi les ménages s'installant sur les deux périodes précédentes.

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE AVANT LE SENONAI			SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE ACTUELLE		
	nbre	%		nbre	%
étaient actifs occupés	244	61%	sont actifs occupés	216	54%
dont salariés du privé	128	32%	dont salariés du privé	122	31%
dont salariés du public	98	24%	dont salariés du public	85	21%
dont "à son compte"	18	5%	dont "à son compte"	9	2%
dont employés	95	39%	dont employés	81	38%
dont cadre prof.intermédiaire et sup.	88	36%	dont cadre prof.intermédiaire et sup.	90	42%
dont ouvriers	45	18%	dont ouvriers	36	17%
dont agri.art.commerçants, chef d'ent.	16	7%	dont agri.art.commerçants, chef d'ent.	9	4%
dont travaillant en RP	142	58%	dont travaillent en RP		24%
dont travaillant en Seine et Marne	40	16%	dont travaillent en Seine et Marne		14%
dont travaillant dans l'Yonne	55	23%	dont travaillent dans l'Yonne		69%
dont travaillant ailleurs	47	19%	dont travaillent ailleurs		7%
étaient sans activité professionnelle	61	15%	sont sans activité professionnelle	51	13%
dont en recherche	24	6%	dont en recherche	19	5%
dont pas en recherche	15	4%	dont pas en recherche	9	2%
dont au foyer	22	5%	dont au foyer	23	6%
étaient retraités	64	16%	sont retraités	124	31%
étaient étudiants	31	8%	sont étudiants	9	2%
ens.	400	100%	ens.	400	100%

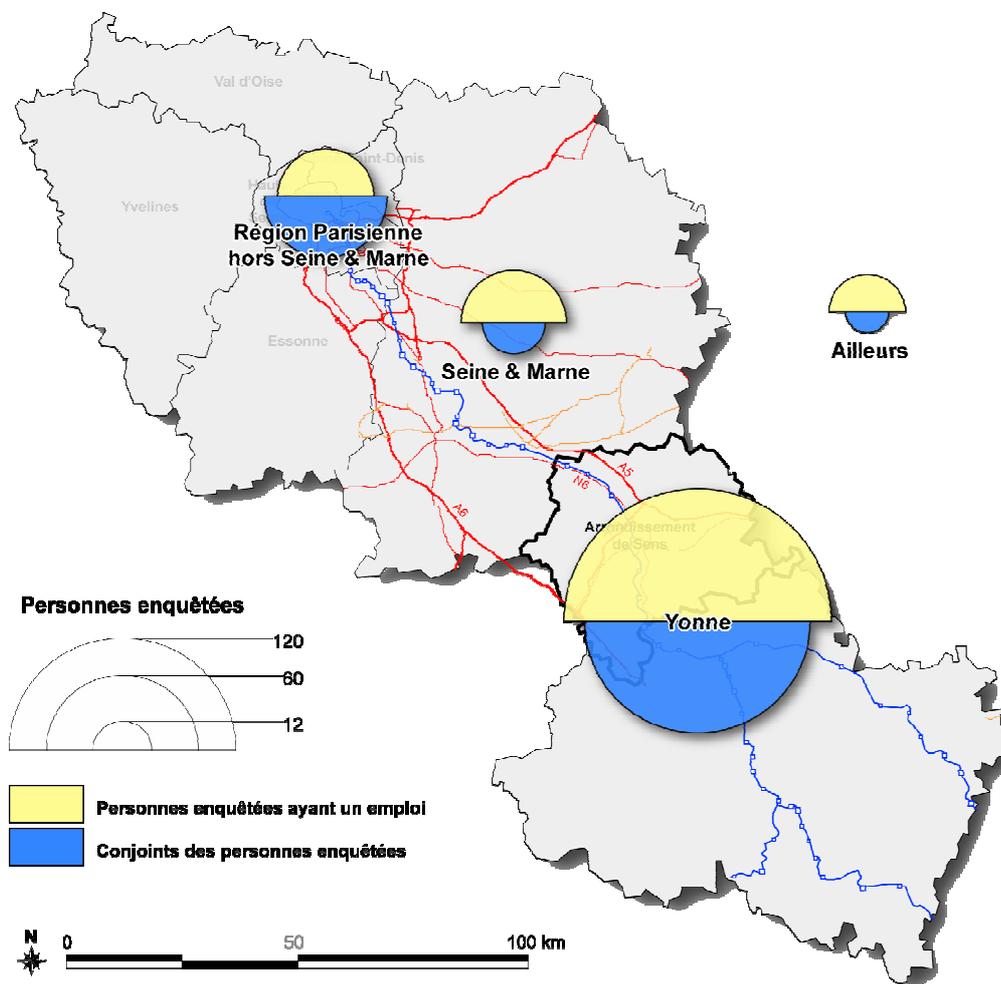
Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

Les ménages interrogés **actifs occupés travaillent actuellement en grande majorité dans le département de l'Yonne (70%)**. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, loin s'en faut : au moment de leur installation, les ménages travaillaient en majorité en région parisienne, pour 58% d'entre eux, et la part de ceux qui travaillaient dans l'Yonne s'élevait à 23%.

Ces données soulignent deux tendances majeures :

- D'une part, près d'un quart des actifs parmi les ménages interrogés travaillaient déjà dans l'Yonne au moment de leur installation résidentielle dans le Sénonais. Comme l'analyse des motivations de changement le confirmera, il s'agit d'un profil pour lequel le fait d'avoir « trouvé » un travail dans l'Yonne pour au moins un des conjoints constitue un élément déclencheur de la décision de changement résidentiel, dans une logique de rapprochement du lieu de travail.
- D'autre part, on assiste à une très forte « relocalisation » des lieux d'activité sur le bassin d'emploi de proximité, aux dépens de la part des actifs travaillant en Région Parisienne, en particulier en dehors de la Seine-et-Marne. Cette évolution lourde recouvre trois phénomènes convergents : l'abandon d'activité (au « foyer », et surtout passage à la retraite) de personnes qui travaillaient en Ile-de-France ; les évolutions des statuts familiaux, avec notamment les personnes isolées se mettant en couple avec un Sénonais disposant d'un emploi sur place ; et le déplacement du lieu d'activité professionnelle depuis la Région Parisienne vers l'Yonne.

Répartition des personnes enquêtées et de leur conjoint selon leur lieu d'activité actuel



Source(s) : TEST, Acadie - Enquête ménages 2006

□ Revenus

A leur arrivée dans le Sénonais, 69% des ménages étaient imposables. La proportion de ménages imposables est quasiment identique au jour de l'enquête (68%).

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE AVANT LE SENONAI			SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE ACTUELLE		
	nbre	%		nbre	%
étaient imposables	275	69%	sont imposables	271	68%
étaient non imposables	122	30%	sont non imposables	128	32%
n'ont pas répondu	3	1%	n'ont pas répondu	1	0%
ens.	400	100%	ens.	400	100%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

□ Age

L'âge moyen des enquêtés est de **48 ans**.

- 51% ont plus de 45 ans, dont 20% ayant plus de 65 ans.
- 23% ont moins de 35 ans.

Ceux qui se sont installés récemment (depuis 2000) ont en moyenne 46 ans aujourd'hui.

Un des points-clefs de l'analyse est la progression régulière et rapide de l'âge moyen des personnes interrogées au moment de l'installation dans le Sénonais.

Entre 1990 et 95, l'âge moyen des répondants qui s'installaient était de 37 ans, il était de 43 ans entre 2000 et 2006.

Au total, les ménages s'installent à un âge de plus en plus tardif sur le territoire, évolution qui reflète aussi bien des évolutions sociologiques générales (vieillesse de la population, en particulier de la population francilienne), que des évolutions de profil des arrivants (poids renforcé dans la période récente de ménages avec des CSP plus élevés, déjà propriétaires d'un logement). On peut aussi supposer que l'âge moyen des primo-accédants en provenance de la Région Parisienne a tendance à augmenter, ce qui peut être corrélé à la forte hausse des prix de l'immobilier franciliens : viendraient dans le Sénonais des ménages primo-accédants relativement plus âgés, n'ayant pas pu financièrement devenir propriétaire à un âge plus jeune compte tenu de la hausse des prix immobiliers. D'autres situations, comme par exemple les ménages devenant propriétaires d'une maison suite à un héritage, peuvent aussi contribuer à ce vieillissement.

AGE ACTUEL			AGE MOYEN AU MOMENT DE L'INSTALLATION		
	nbre	%	âge moyen		
			installation*	auj.	
ont entre 15 et 24 ans	13	3%			
ont entre 25 et 34 ans	78	20%	ménages arrivés entre 90 et 95	37	51
ont entre 35 et 44 ans	103	26%	ménages arrivés entre 96 et 2000	40	48
ont entre 45 et 54 ans	62	16%	ménages arrivés entre 2000 et 2006	43	46
ont entre 55 et 64 ans	61	15%			
ont 65 ans et plus	81	20%			
NP	2	0%			
ens.	400	100%			

* âge moyen au moment de l'installation, prenant en compte la durée écoulée entre la date estimée de l'installation (milieu des périodes) et auj.

moyenne d'âge des personnes interrogées 48,2 ans

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

2.4.2 Les profils socio-économiques « plus minoritaires »

Un certain nombre de profils de ménages ressortent comme relativement peu présents au sein des ménages répondants :

- les **plus jeunes** ménages : 23% de ménages dont la personne répondante a moins de 35 ans.
- les **étudiants** constituent seulement 2% des ménages répondants.
- les ménages dont l'un des conjoints est au « **foyer** » constituent 6% des ménages enquêtés.
- les familles **monoparentales** constituent 5% des ménages enquêtés.

- les **cellules familiales avec au moins un enfant en bas âge** constituent 12% des ménages enquêtés.
- 25% sont **locataires** (dont 9% de **locataires HLM**).
- 17% des ménages enquêtés **occupent actuellement un appartement**.

2.5 LES MODES DE DEPLACEMENT DOMICILE TRAVAIL DES REpondants ACTIFS

Les répondants actifs utilisent majoritairement leur voiture (70%) pour se rendre sur le lieu de leur activité. Si l'on considère les enquêtés travaillant à « proximité » (dans l'Yonne et en Seine et Marne), ils constituent 83% des actifs occupés.

L'utilisation de la voiture ou du train comme mode de déplacement domicile-travail est fortement corrélée au lieu d'activité. Parmi les utilisateurs du train, on retrouve une nette majorité d'ex-franciliens, travaillant plus souvent en région parisienne (20 ex-franciliens dont 13 de première couronne francilienne parmi les 23 personnes qui utilisent le train).

MODES DE DEPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

sous population exerçant une activité professionnelle où?	nbre	%
travaillent dans l'Yonne	159	70%
travaillent en Région Parisienne	58	25%
<i>dont travaillent en Seine et Marne</i>	32	14%
autre département, à l'étranger, au domicile	11	5%
avec quels moyens de transport?		
voiture	171	70%
<i>dont estiment que la voiture est rapide</i>	163	95%
<i>dont estiment que la voiture est confortable</i>	167	98%
<i>dont estiment que la voiture est d'un bon rapport qualité/prix</i>	70	41%
train	23	9%
<i>dont gare Sens</i>	12	52%
<i>dont gare Villeneuve la Guyarde</i>	4	17%
<i>dont gare Montereau</i>	3	13%
<i>dont gare Pont sur Yonne</i>	2	9%
<i>dont gare Moret sur Loing</i>	1	4%
<i>dont gare Joigny</i>	1	4%
<i>dont utilisent leur voiture pour se rendre à la gare</i>	18	78%
<i>dont estiment que le train est rapide</i>	18	78%
<i>dont estiment que le train est confortable</i>	14	61%
<i>dont estiment que le train est d'un bon rapport qualité/prix</i>	12	52%
moto	4	2%
covoiturage	4	2%
autres transports en commun	4	2%
ne se déplacent pas (ou à pieds/vélo)	37	15%
NP	1	0%
ens. des moyens de transport utilisés	244	100%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

2.6 LES RAISONS D'INSTALLATION PRINCIPALEMENT EVOQUEES

Les raisons d'installation évoquées par les répondants sont souvent multiples, et plus complexes que les choix « fermés » proposés par le questionnaire. Une partie importante des répondants ont souhaité donner des réponses plus ouvertes, en utilisant la possibilité de répondre « autre », lorsque les choix de réponse leur apparaissaient trop restrictifs :

- à la question : « pour quelles raisons principales avez-vous changé de département ? », 200 ménages, soit la moitié des répondants, citent une réponse « autre ».
- à la question : « pour quelle raison principale avez-vous choisi la région de Sens ? », 150 ménages, soit près de 40% des répondants, citent une réponse « autre ».

Les réponses « autre » ont été recodées afin d'analyser ces réponses, plus qualitativement. Elles figurent dans les deux tableaux suivants.

En recoupant les réponses, on peut faire ressortir quatre principales familles de motivations :

- les raisons liées à l'**activité professionnelle** représentent environ 25 à 30% des motivations de quitter le lieu de résidence et de s'installer dans le Sénonais. Le déménagement est dans ce cas motivé par le changement de lieu d'activité du couple ou de l'un de ses membres.
- Les raisons liées à la volonté de **changer de cadre de vie** constituent un deuxième « bloc » important, avec de l'ordre de 25% des réponses. Dans cette catégorie, figurent des motivations de départ correspondant à une volonté de trouver un cadre de vie plus plaisant (volonté d'être plus au calme, être à la campagne) mais aussi un rejet des « nuisances » de la Région Parisienne. Le choix de s'installer dans le Sénonais illustre aussi un degré de connaissance et d'appréciation préalable du cadre de vie offert par le sénonais pour une partie importante des ménages. Se dessine ainsi un attrait pour un cadre de vie sénonais à la fois « à la campagne » et près « de la ville », situation connue de ce profil de ménages.
- Les motivations avant tout liées à l'**immobilier** (volonté de vivre en maison, opportunité logement / terrain, ménages déjà propriétaires d'une résidence secondaire devenue principale, héritage d'une maison...) représentent environ 25% du total des réponses.
- Enfin, les motivations que l'on peut qualifier de **raisons familiales** forment un dernier « bloc » : si elles sont un peu moins évoquées dans la décision de quitter son département (environ 20 % pour les aspects liés à la naissance d'enfants, au rapprochement de la famille ou des amis, suivre les parents...), elles atteignent plus de 25% dans le choix du Sénonais (mise en avant de la présence d'amis ou famille dans le territoire...). Le phénomène du « **retour aux sources** », qui concernerait environ un ménage sur quatre, est intéressant à repérer, d'autant plus qu'il est globalement ignoré dans les représentations collectives :
 - les **rapprochements de la famille, des amis, du conjoint** : 96 ménages
 - les **occupations de résidences secondaires, en héritage** notamment : 16 ménages

MOTIVATIONS (citées par le questionnaire) POUR CHANGER DE DEPARTEMENT

		nbre	%
raison économique	changement de lieu d'activité professionnelle	90	23%
	vivre dans une maison	40	10%
raison immobilière	souhait de faire construire une maison	6	2%
	souhait d'être propriétaire quel que soit le logement	13	3%
	coût du logement moins élevé	26	7%
	Sous total "raison immobilière"	85	18%
raison familiale	suite à une modification de la composition familiale	29	7%
raison environnementale	être au calme	42	11%
	ne voulait plus rester en région parisienne	19	5%
	Sous total "raison environnementale"	61	13%
autre	autres	200	50%
nbre total de raisons citées		465	100%

MOTIVATIONS (recodées) POUR CHANGER DE DEPARTEMENT

		nbre	%
raison économique	changement de lieu d'act. prof. pour soi ou un autre membre de la fam.	94	20%
	pour se rapprocher du lieu de travail (soi ou son conjoint)	10	2%
	Sous total "raison économique"	104	22%
raison immobilière	vivre dans une maison	45	10%
	coût du logement/du terrain moins élevé	34	7%
	souhait d'être propriétaire	13	3%
	pour occuper sa résidence secondaire	6	1%
	souhait de faire construire une maison	6	1%
	Sous total "raison immobilière"	113	24%
raison familiale	suite à une modification de la composition familiale	42	9%
	se rapprocher de la famille, des enfants	33	7%
	suivre les parents, le conjoint, un membre de la fam.	12	3%
	Sous total "raison familiale"	87	19%
raison environnementale	être au calme	42	9%
	ne voulait plus rester en région parisienne	22	5%
	y prendre sa retraite (soi ou son conjoint)	22	5%
	retour au pays	16	3%
	apprécie la région	11	2%
	pour le cadre de vie, pour être à la campagne	10	2%
	se rapprocher de la région parisienne	2	0%
	Sous total "raison environnementale"	125	27%
autre	autres : raisons personnelles, familiales, de santé, de scolarité, d'études...	36	8%
nbre total de raisons citées		465	100%

RAISON DU CHOIX DE LA REGION DE SENS

	nbre	%
c'était le lieu de l'activité professionnelle (soi, le conjoint, le chef de fam.)	104	26%
il y avait des amis, de la famille, le conjoint	96	24%
du fait d'une connaissance préalable du département, d'une appréciation	48	12%
du fait de la proximité à l'Île de France, la bonne desserte	39	10%
du fait d'une opportunité financière	25	6%
du fait d'une opportunité logement/terrain	20	5%
vous y étiez déjà propriétaire d'une résidence secondaire	16	4%
l'attractivité de la campagne, d'un secteur calme	10	3%
l'attractivité de l'environnement urbain, de service	9	2%
le bon compromis ville/campagne	2	1%
autre (hasard, raisons personnelles...)	31	8%
ens.	400	100%

2.7 LA SATISFACTION DANS LE SENONAI

2.7.1 La satisfaction globale

Les ménages enquêtés sont satisfaits globalement de leur installation dans le sénonais pour **91%** d'entre eux. Cette satisfaction ne varie pas beaucoup en fonction des lieux d'origine...

- 91% des ex-Seine et Marnais sont satisfaits
- 92% des ex-franciliens (hors 77) sont satisfaits
- 89% des ménages originaires d'une autre région sont satisfaits.

...ni dans le temps, entre la période de l'installation et aujourd'hui.

SATISFACTION DANS LE SENONAI

au moment de l'installation	nbre	%	aujourd'hui	nbre	%
très satisfait	190	48%	très satisfait	216	54%
plutôt satisfait	174	43%	plutôt satisfait	146	37%
sous total satisfait	364	91%	sous total satisfait	362	91%
plutôt pas satisfait	21	5%	plutôt pas satisfait	21	5%
pas du tout satisfait	14	4%	pas du tout satisfait	15	4%
sous total pas satisfait	35	9%	sous total pas satisfait	36	9%
Non Répondu	1	0%	Non Répondu	2	0%
ens.	400	100%	ens.	400	100%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

2.7.2 Un degré de satisfaction relativement homogène.

La date d'installation n'a que très peu d'incidence sur la satisfaction globale.

Cependant, la satisfaction des ménages varie selon l'origine dans les opinions « tranchées » entre les « *très satisfait* » et les « *pas du tout satisfait* » :

- **75% des très satisfaits sont des ex-franciliens** alors qu'ils ne représentent que 68% de la population enquêtée
- **53% des très insatisfaits sont originaires de France** hors région parisienne, alors qu'ils sont 47% de la population des enquêtés

2.7.3 La satisfaction autour de l'offre d'équipements

La satisfaction dépasse 80% quand sont évoqués : le niveau de vie, les commerces, les écoles. Elle est seulement de 50% en revanche quand est évoquée l'offre de transport, et de 56% s'agissant de l'offre de modes de garde d'enfants.

SATISFACTION DANS LE SENONAI

	satisfaits	pas satisfaits
modes de garde	59%	41%
écoles	86%	14%
offre médicale	74%	26%
services à la personne	79%	21%
offre associative	78%	22%
animations/loisirs	69%	31%
transports	50%	50%
commerces	80%	20%
niveau de vie	86%	14%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

Par ailleurs, la satisfaction au regard de l'offre d'équipement (en mode de garde, école, médecine, association, animation/loisir, transport) connaît des variations non négligeables :

- En fonction de la date d'installation : les ménages installés de longue date auraient plus tendance à être insatisfaits au regard de ces offres d'équipement et de service. Ceux-là, ayant emménagé plus jeunes ou ayant constitué leur famille sur place, sont en attente d'équipements de garde d'enfants, d'établissement et de transport scolaire, de loisirs, d'équipements culturels.
- En fonction de l'origine géographique : globalement les ménages originaires de France entière hors région parisienne semblent plus souvent plus satisfaits de l'offre d'équipement et de service, en particulier des transports. Eux s'installent en effet souvent dans un environnement plus « urbain » et mieux « équipé » que les territoires dont ils sont originaires.

2.7.4 Les améliorations attendues

104 ménages ont cité des améliorations attendues. Elles ont été catégorisées ci-dessous par ordre d'importance.

AMELIORATIONS ATTENDUES		
	NBRE	%
transports	21	20%
équipements scolaire, mode de garde, offre loisir pour les enfants	20	19%
hopitaux, offre médicale, structures et services personnes âgées	15	14%
offre de commerces, marché	12	12%
animations, loisirs, offre associative	10	10%
offre sportive	8	8%
emploi, économie solidaire	5	5%
espace publique, routes	4	4%
sécurité des personnes	3	3%
rappports humains	3	3%
politique du maire plus active	2	2%
espaces verts/parc	1	1%
TOTAL	104	100%
NR	22	
Ensemble réponses	122	

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

2.8 LES LIENS AVEC LA REGION PARISIENNE

Les répondants indiquent globalement se rendre peu en région parisienne scolariser ou faire garder les enfants (83% ne le font jamais ou peu). Ils s'y rendent plus pour voir des membres de la famille ou des amis (plus de la moitié le font souvent ou occasionnellement), pour des activités de loisir (40% le font souvent ou occasionnellement), ou pour faire leurs courses (40% le font souvent ou occasionnellement).

Les répondants anciennement franciliens s'y rendent plus souvent que les autres.

2.9 L'ATTACHEMENT DES REpondants AU SENONAI, A LA REGION PARISIENNE

Globalement, les ménages interrogés disent avoir tissé des liens sur le territoire et y avoir rencontré des amis.

	oui		non	
	nbre	%	nbre	%
ont tissé des liens	300	75%	99	25%
ont rencontré des amis	296	74%	104	26%
participent à la vie locale, associative, politique	150	38%	250	63%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

Les ex-franciliens apparaissent avoir plus de lien avec le Sénonais/l'Yonne que les autres ménages arrivant d'une autre région « France entière » : en proportion, ils se sentent plus proches des Sénonais, et pensent bien s'adapter à la région.

Les ménages originaires de Seine et Marne conservent des attaches importantes avec la Région Parisienne, notamment un réseau d'amis.

Il convient aussi de noter que les ménages récemment arrivés (période 2000/2006) peuvent être qualifiés comme étant presque aussi bien « intégrés », selon ces critères, que les ménages plus anciennement établis et qui, en toute logique, ont donc eu le temps de nouer des liens dans la durée sur le territoire. Ceci peut illustrer une tendance à une intégration plus facile des ménages plus récemment arrivés, dont on a déjà mis en évidence les spécificités du profil (ménages plus « aisés », provenant en plus grande partie de la Seine-et-Marne proche...).

2.10 LES PROJETS FUTURS DES REpondANTS

En grande majorité (**79%**), **les ménages interrogés souhaitent rester dans le département**. Le bien-être, le niveau de vie apprécié, l'attachement au territoire sont évoqués en premier lieu pour expliquer le choix de rester, vient ensuite l'opportunité professionnelle.

S'agissant du souhait de quitter le département, il est lié d'abord à **des opportunités professionnelles ailleurs**, puis par le souhait de vivre ailleurs (à la retraite...), enfin de se rapprocher de ses origines. Environ ¼ des volontés de départ (soit 5% du total des répondants) évoquent le fait de ne pas s'être adapté au territoire.

Parmi les destinations souhaitées de départ des partants potentiels, près de la moitié évoquent des destinations « soleil » (correspondant notamment à des volontés d'installation à la retraite), environ la moitié (**soit moins de 5% du total des répondants**) **évoquant une perspective de retour en Région Parisienne**.

PROJET FUTUR : RESTER ou QUITTER L'YONNE

	nbre	%
vous n'envisagez pas de quitter l'Yonne	316	79%
notamment parce que vous y avez trouvé une qualité de vie	199	63%
notamment parce que cela vous convient, vous ne voulez pas changer de lieu, de maison	192	61%
notamment parce que vous vous êtes bien adapté à ce département	171	54%
notamment parce que vous ou votre conjoint y avez une opportunité professionnelle	99	31%
notamment parce que vous vous sentez plus à l'aise financièrement	94	30%
notamment parce que vous y trouvez un intérêt personnel ou financier	19	6%
notamment parce que vous n'avez pas le choix	5	2%
vous envisagez de quitter le département	84	21%
notamment parce que vous ou votre conjoint avez une opportunité professionnelle ailleurs	25	30%
notamment parce que vous ne vous êtes pas adapté à ce département	19	23%
notamment parce que vous souhaitez vous rapprocher de votre lieu d'activité	16	19%
notamment parce que vous souhaitez retrouver votre famille/votre région	14	17%
notamment parce que vous y trouvez un intérêt personnel, vous souhaitez changer d'endroit	13	15%
notamment parce que vous ne trouvez pas le niveau d'équipement suffisant	11	13%
notamment parce que vous souhaitez partir dans le sud	10	12%
notamment parce que vous souhaitez prendre votre retraite ailleurs (sud et autre)	7	8%
notamment parce que vous souhaitez trouver un bassin d'emploi plus favorable	6	7%
vous savez où	52	62%
sud, mer ou montagne	14	27%
région parisienne	14	27%
littoral atlantique	10	19%
autre : centre, est, sud ouest	14	27%
vous ne savez pas où	32	38%

Source : enquête 400 ménages DDE-Test-Acadie 2006

3. L'EMERGENCE DE TROIS GRANDS PROFILS DE MENAGES

L'origine des ménages détermine fortement les stratégies résidentielles, c'est-à-dire la combinaison de facteurs conduisant au choix résidentiel

Les ménages enquêtés qui ont fait le choix à un moment de leur parcours résidentiel de s'installer durablement dans le Sénonais, entretiennent des rapports très différents avec l'Île de France, considérant le territoire francilien tantôt comme un bassin de vie, tantôt comme un bassin de ressources et ou d'emploi. Cela se traduit concrètement par des choix plus ou moins contraints, des arbitrages entre qualité de vie et moyens économiques, des changements plus ou moins radicaux dans le mode de vie (déplacement-emploi-habitat-environnement).

Au sein de l'enquête, **trois logiques se dégagent** nettement, en fonction d'un facteur déterminant, l'origine géographique résidentielle des répondants, soit le lieu où s'inscrivaient les pratiques avant l'arrivée dans le Sénonais :

- Les « ex seine et marnais » conservent globalement leurs anciennes habitudes de vie et s'installent dans le Sénonais avant tout dans une logique de projet immobilier, à la recherche d'opportunités immobilières à proximité de leur lieu de résidence. Par commodité, on les nommera les « seine et marnais voisins »
- Les ex-franciliens (Paris, première couronne, deuxième couronne hors Seine-et-Marne), en s'installant dans le Sénonais, changent leur niveau et confort environnemental de vie, tout en souhaitant conserver l'accès aux opportunités professionnelles que leur procure le bassin d'emploi parisien. Par commodité, on les nommera les « parisiens ».
- Les ménages originaires de partout en France hormis l'Île de France, voire de l'étranger, affichent clairement des logiques économiques, le rapport affectif au territoire d'origine étant mis de côté, le temps de « mettre en route le plan de carrière ». Par commodité, on les nommera les « voyageurs ».

3.1 LES « SEINE ET MARN AIS VOISINS » S'INSTALLENT DANS L'YONNE AVEC DES LOGIQUES DE REPORT DE PROXIMITE ET DE CONSERVATION DES HABITUDES DE VIE

Les seine et marnais voisins, dont le poids dans l'enquête est de 21%, sont particulièrement sur représentés parmi les migrants les plus récents (période 2000-2006).

Ils **étaient déjà logés dans une maison en Seine et Marne** pour 64% d'entre eux, mais seuls 35% d'entre eux étaient propriétaires. Au regard des autres enquêtés toutefois, des parisiens et encore plus au regard des voyageurs, les seine et marnais voisins étaient, avant leur arrivée dans l'Yonne, plus souvent propriétaires et plus souvent en maison. Ce faisant, ils présentaient un profil de ménages plus installés, ayant déjà réalisé le début d'un parcours résidentiel dans le parc privé. Ceux-là étaient plus souvent en couple, avec ou

sans enfants, pour 73% d'entre eux (contre 66% des enquêtés), plus souvent des adultes entre 35 et 44 ans que les autres. Leur moyenne d'âge est de 47 ans.

Ils **recherchaient dans l'Yonne**, plus que les autres, d'abord des opportunités immobilières, soit un terrain à construire (32%), soit une maison existante (28%).

Ce faisant, 83% des seine et marnais voisins s'installent en maison, 76% comme propriétaires, principalement dans le nord du Sénonais pour 72% d'entre eux.

Mais surtout, **ces seine et marnais voisins continuent d'inscrire leurs pratiques, activités en Seine-et-Marne** : plus de la moitié d'entre eux et de leurs conjoints travaillaient avant en Seine et Marne (les autres se partageant entre le reste de la région francilienne et l'Yonne) et **46% ont conservé, au moins pour l'un des conjoints, une activité professionnelle en région parisienne** au jour de l'enquête. Par ailleurs, les entretiens qualitatifs indiquent qu'ils conservent des liens familiaux, amicaux, des pratiques commerciales fortes dans leur ancien département.

Ce faisant, **ce n'est pas un changement de vie qu'ils opèrent**, comme peuvent le faire les ménages originaires de première couronne parisienne, et dans une certaine mesure (mais plus contrainte), les ménages originaires des autres régions. Ils profitent des opportunités de proximité en matière de logement. Ces ménages ne manquent pas de souligner lors des entretiens qualitatifs « la cherté des coûts du foncier, et du m² en Seine et Marne » qui les contraint à changer de département, à chercher au-delà du territoire administratif francilien. Globalement, ce profil de ménages s'inscrit dans ce qu'ils considèrent un **bassin de vie local trans-départemental « Nord Sénonais / Sud Seine-et-Marne »** relativement continu.

Comme l'ensemble des ex-franciliens, les seine et marnais voisins sont moins souvent sans activité, ou étudiants. Mais ils sont également moins souvent retraités que les ex-franciliens dans leur ensemble. En arrivant dans le Sénonais, **71% des seine et marnais voisins avaient une activité professionnelle** et 77% des conjoints avaient aussi une activité, 13% étaient à la retraite. Près de **la moitié des ménages interrogés sont des couples dont les deux conjoints travaillent (« bi-actifs »)**, cette proportion étant largement plus importante que celle des ménages ex-francilien de petite couronne.

Travaillant plus, plus souvent tous les deux au sein du couple (« bi-activité »), plus souvent en étant employés en Seine et Marne ou en région parisienne, il n'est pas étonnant de leur trouver également plus d'équipement automobile : 53% d'entre eux ont 2 voitures, proportion plus importante que pour les autres profils. Par ailleurs, seuls 4% d'entre eux n'ont aucune voiture.

Le rapport des seine et marnais voisins à leur nouveau département ne se limite pas, une fois qu'ils sont installés, à une seule opportunité immobilière: certains ménages disent apprécier fortement l'Yonne et le Sénonais dans les entretiens et y rester pour le cadre de vie. Ils sont par ailleurs sous représentés parmi les ménages qui veulent quitter le département à court ou moyen terme. Enfin, 91% d'entre eux se disent aujourd'hui satisfaits de leur installation dans le sénonais.

L'entretien suivant illustre un couple anciennement seine et marnais (Montereau) qui accède à la propriété dans l'Yonne par opportunité

immobilière et souhaite demeurer sur le territoire, tout en conservant des liens importants avec la Seine et Marne.

L'enquêtée a 40 ans, elle vit en couple avec deux enfants âgés de 7 et 11 ans. Avant son installation dans le Sénonais, à Villeneuve la Guyard en 1996, elle louait un appartement HLM à Esman, à côté de Montereau (77).

Jeune ménage au moment de son installation (30 et 32 ans), le couple a souhaité quitter la ZEP « *pour des raisons de sécurité* » et pour offrir à son enfant un « *meilleur cadre de vie* ». Il a donc cherché à accéder à la propriété en Seine et Marne. Mais compte tenu des prix de l'immobilier dans le département, le ménage a progressivement étendu son périmètre de recherche jusqu'à l'Yonne. Aujourd'hui, il se dit plutôt satisfait de son installation dans le Sénonais, mais reste toujours très attaché à Montereau. Il continue à y faire ses courses, à y avoir ses activités et entretient très peu de relations avec la population locale. Toutefois, le couple n'exprime pas son souhait de quitter le Sénonais. Dans quelques années, il envisage de revendre sa maison sans pour autant changer de ville.

L'enquêtée travaille toujours à Montereau, comme ouvrière, son mari avait lui aussi un emploi à Montereau, mais il est au chômage depuis quelques semaines.

Les déplacements du ménage en Seine et Marne (activités, courses, cinéma) sont fréquents, « [Mme est] *toujours en Seine et Marne, ici c'est un peu un dortoir* ». L'enquêtée dit habiter : « *l'Yonne à la limite de la Seine et Marne* ». Pour elle, « *le Sénonais n'évoque rien* ».

Le couple apprécie la tranquillité, des écoles et collège de qualité, mais regrette l'offre d'activités pour les enfants jugée insuffisante et insatisfaisante, ainsi que l'absence de transport scolaire pour le collège. Il trouve les rapports de voisinage complexes, les voisins « *curieux et envahissants* ». Le couple se sent moins en sécurité qu'il y a 10 ans. A Villeneuve la Guyard, il y a « *des bandes qui font la zone* ». L'enquêtée explique cette évolution en partie par l'arrivée de personnes issues de la ZEP de Montereau-Surville.

L'enquêtée ne sent pas complètement intégrée au territoire du Sénonais, d'autant plus qu' « [elle se] *sens toujours Seine et Marnaise* ». Elle entretient des relations très limitées avec la population locale, mais souhaite rester durablement dans le Sénonais.

Le couple a le projet de revendre dans quelques années sa maison pour en acheter une autre dans un quartier plus calme de Villeneuve la Guyard.

Par ailleurs, les entretiens qualitatifs mettent en avant un phénomène de retour sur le territoire d'origine des retraités franciliens et notamment de la Seine et Marne. Ceux-là reviennent sur leur territoire d'origine, après avoir réalisé leur carrière professionnelle en région parisienne.

L'entretien suivant illustre les « retours aux sources » d'un couple de retraités ayant habité la Seine et Marne, mais originaires de l'Yonne

L'enquêtée a 63 ans et vit en couple. Ils ont deux enfants indépendants, âgés de 37 et 40 ans. Tous deux sont originaires de l'Yonne. Ils sont nés dans le même village, mais se sont rencontrés en région parisienne, où ils ont fait leur carrière professionnelle (elle dans les assurances, lui à la Banque de France). A Torcy (77), le couple était propriétaire d'un appartement et profitait des week-ends pour se reposer dans la résidence secondaire de Chaumont, dont Monsieur avait hérité 40 ans auparavant.

En 2003, à l'arrivée à l'âge à la retraite, le couple a souhaité retourner dans son village natal et s'installer durablement dans sa résidence secondaire. « Pour nous, c'était évident de revenir là ! ». Madame et Monsieur ont retrouvé leurs parents respectifs. Leur fils vient d'acquérir une autre maison familiale dans la même commune et est souvent présent les week-ends. Le ménage se dit très attaché à sa maison et fait le souhait d'y rester « le plus longtemps possible ».

Le couple entretient toujours des liens avec la région parisienne. Il se rend 4 à 5 fois par an à Paris pour des sorties culturelles « On regarde ce qui se passe sur Paris, mais pas sur Auxerre ». Il conserve également des liens avec l'Île de France, où vit son second fils.

Le couple apprécie la vie entre la ville (proximité de Paris) et la campagne et se satisfait de son installation dans le Sénonais : « C'est mon village ! ». Paradoxalement, l'enquêtée n'apprécie pas l'urbanisation des campagnes « On devient une zone rurale ».

En points négatifs, le couple regrette la fuite des services publics, la faible offre de transport et de commerces de proximité « Il faut prendre la voiture pour aller chercher une baguette de pain », l'offre de soins limitée et de mauvaise qualité. Par ailleurs, l'arrivée de nouvelles personnes d'Île de France. « Tous les gens de Montreuil-sur-Seine viennent ici » contribue à augmenter le sentiment d'insécurité.

Le couple est très attaché au territoire : « Je me sens Sénonaise depuis toujours ». Il souhaite rester dans son village « le plus longtemps possible ».

3.2 CE QUI FAIT LA SPECIFICITE DES « PARISIENS »

Les « parisiens » ont le poids le plus important dans les migrants (47%) et sont particulièrement sur représentés dans les migrants de la période 90-95. Ils demeurent aujourd'hui (période la plus récente 200-2006) le profil majoritaire parmi les trois types de migrants (43% contre 32% pour les « voyageurs », 25% pour les ex-seine et marnais).

Les « parisiens » sont en moyenne plus âgés que les autres profils, 52 ans. Mais deux facteurs l'expliquent : certains sont arrivés il y a plus de dix ans et ils ont vieilli et réalisé leur parcours résidentiel sur le territoire. En témoigne le taux de propriétaire qui est passé de 62% au moment de l'arrivée des parisiens à 77% au moment de l'enquête. Par ailleurs, le nombre de « parisiens » à la retraite qui s'installe dans le sénonais contribue à augmenter la moyenne d'âge des répondants parisiens.

Par conséquent, le profil des « parisiens » comporte des éléments plus complexes et des disparités qu'il convient de signaler. Depuis plus longtemps migrants dans le sénonais, ils ont évolué au sein de ce territoire.

Deux sous-profils importants se dégagent :

- les **actifs ayant fait le choix de changer de niveau de vie** et d'environnement, de privilégier un mode d'habitat « à la campagne » tout en conservant, au moins dans un premier temps les avantages d'accès à l'emploi que leur procure le bassin économique francilien. Ils désirent avoir une maison, s'éloigner des contraintes des grandes villes, et plus globalement « changer de vie ». **62% sont actifs** au moment de leur installation.
- les **retraités « parisiens » ou ceux proches de la retraite**, ou dont l'un des conjoints est retraité, le second proche de la retraite (ce qu'on appellera les couples « mono-retraités ») qui reviennent dans leur département d'origine ou découvrent des opportunités immobilières en grande couronne francilienne. **20% sont retraités** au moment de leur installation. **20% de retraités s'y sont rajoutés** au fil du temps (soient les 15 années de la période observée).

Parmi les motivations de départ de leur lieu de résidence précédent, on notera que 15% environ mettent en avant un rejet de la Région Parisienne et de ses nuisances.

Plus souvent que les autres ménages migrants logés auparavant en appartement (79% d'entre eux), et un peu plus souvent locataires (54% d'entre eux), les « parisiens » actifs constituent des primo accédants dans le Sénonais. Au moment de leur installation, 62% ont acheté leur logement, alors qu'ils n'étaient que 29% de propriétaires en région parisienne ; c'est parmi les « Parisiens » que l'on compte donc le plus de primo-accédants liés à l'installation dans le Sénonais. Au jour de l'enquête, ce sont 77% des parisiens qui sont propriétaires, et 89% d'entre eux qui vivent dans une maison.

L'entretien suivant illustre l'installation dans le Sénonais des ex-franciliens comme opportunité d'accéder à la propriété et de changer de cadre de vie.

L'enquêtée a 30 ans et vit en couple, sans enfant. Elle est psychomotricienne à l'hôpital de Sens, lui est podologue à Paris et prend le train à Sens tous les jours. Ils sont originaires de l'Essonne. Ils ont accédé à la propriété en 2002, dans le Sénonais à Dixmont et vit dans une maison avec jardin.

Après avoir passé plusieurs années en Ile de France, le couple a souhaité devenir propriétaire d'une maison avec jardin à un prix abordable, afin d'améliorer leur rythme de vie et de fonder une famille. Le ménage a donc cherché une ville leur permettant de réaliser ce projet résidentiel tout en restant proche de leur lieu de travail (Paris pour tous les deux au départ). L'arrivée dans le Sénonais s'explique également par le fait que Monsieur est originaire de l'Yonne. Afin d'être plus disponible pour l'arrivée d'un futur enfant et de ne pas être trop contrainte par les allers-retours sur Paris, l'enquêtée a demandé sa mutation à l'hôpital de Sens à son arrivée dans le Sénonais. Son mari a, quant à lui, conservé son emploi à l'hôpital Cochin et se dit satisfait du compromis entre d'une part des opportunités de travail intéressantes et une qualité de vie et d'autre part un coût de transport important (200 euros par mois) et un confort de transport relatif (trajet en train plus appréciable qu'en voiture mais horaires peu flexibles). Outre les coûts de transport importants, le ménage a également dû acheter une autre voiture, ce qui représente un poids important dans le budget du ménage. Le couple est très satisfait de son installation dans le Sénonais et souhaite s'y maintenir durablement.

Le couple est globalement satisfait de son installation dans le Sénonais. Les déplacements quotidiens à Paris, même s'ils sont jugés satisfaisants du point de vue du temps de trajet (1h30), représentent un poids important dans le budget du ménage (200 € par mois, obligation de disposer de deux véhicules). Les équipements sportifs et culturels sont concentrés à Sens. Le ménage indique qu'il ne les fréquente que peu en raison de la durée de trajet du domicile jusqu'à Sens.

L'offre sportive reste quant à elle peu diversifiée (l'enquêtée souhaitait faire de la relaxation aquatique) et souvent peu accessible en raison du nombre d'inscrits trop important, les adhérents se réinscrivant d'une année sur l'autre. L'offre culturelle et son faible coût sont jugés très satisfaisants. Le couple s'inquiète du manque de crèche sur la commune.

Le couple dit se sentir en sécurité, mais appréhende les vols de biens. Ils ont connu trois tentatives de cambriolages, ainsi qu'une effraction de leur voiture sur le parking de la gare.

Le couple entretient un lien encore très fort avec l'Ile de France, en raison des déplacements professionnels de Monsieur et des nombreux amis qui sont restés en Ile de France. Mais le couple dit s'être bien intégré sur la commune, où il participe notamment au comité des fêtes. « Avant d'y participer, on était les petits jeunes parisiens, maintenant on est les petits jeunes sympathiques » Monsieur joue également dans le club de foot local.

Le couple souhaite rester dans le Sénonais et y élever ses futurs enfants. Toutefois, Madame constate que les perspectives professionnelles sont moins

ouvertes à Sens (peu d'offre de formation, accès restreint aux livres spécialisés) et regrette aujourd'hui d'avoir demandé sa mutation. Elle exprime son souhait de retourner très prochainement travailler sur Paris.

Les « parisiens » sont plus souvent imposables que les autres (80%), surtout au regard des « voyageurs ».

59% sont célibataires ou en couples sans enfant.

72% d'entre eux travaillaient en première couronne parisienne, et ce faisant, ils constituent 82% des ménages qui travaillaient en première couronne parisienne.

Les « parisiens » actifs sont nombreux à avoir quitté leur emploi en région parisienne et trouvé un emploi dans l'Yonne (35% d'entre eux) entre le moment de leur arrivée et la période de l'enquête et sont particulièrement sur représentés au sein de ce profil.

Ils sont sur représentés parmi les couples mono actifs, les retraités globalement et les « couples bi-retraités » notamment.

Ils sont plutôt plus satisfaits que les autres, de leur installation, de leur niveau de vie et souhaitent en grande majorité rester dans le département à court ou moyen terme (82%).

Une partie d'entre eux sont des icaunais d'origine qui font un retour aux sources.

L'entretien suivant illustre le choix de changement de vie : au-delà du seul choix d'installation dans le sénonais, c'est aussi bien souvent un retour aux sources, lorsque la carrière professionnelle s'est achevée à Paris.

L'enquêtée a 53 ans, elle vit en couple, sans enfant. Au décès de son père, en 1993, l'enquêtée a fait le choix de s'installer dans la bâtisse familiale à Egriselles le Bocage et de changer de cadre de vie, en quittant Paris. Plus qu'un simple projet résidentiel, l'arrivée dans le Sénonais marque un profond changement dans le parcours de l'enquêtée. L'installation relève d'une combinaison de facteurs : « Le ras le bol parisien », le décès du père de l'enquêtée et la volonté de l'enquêtée de reprendre le corps de ferme familial, de « retourner aux sources », l'enquêtée étant originaire de l'Yonne, l'opportunité de vendre l'appartement parisien à un prix intéressant, la volonté d'améliorer sa qualité de vie en s'installant à la campagne et en arrêtant de travailler pour elle. Arrivée à l'âge de 40 ans, l'enquêtée a décidé en effet de s'arrêter de travailler. Son mari a continué un temps de faire les allers-retours sur Paris pour travailler, puis a fini par obtenir sa mutation à Sens, il est géomètre du cadastre à Sens.

Le ménage vit avec deux SMIC, soit l'équivalent de 1968 €, et indique « se serrer la ceinture ». Mais, d'importants travaux ont pu être effectués dans le corps de ferme avec l'argent de la vente de leur appartement parisien. Le ménage appelle cet ancien corps de ferme : un « loft campagnard ». Y vivent temporairement la belle-mère et une amie divorcée. Le couple souhaite s'y maintenir le plus longtemps possible, tant que la santé et les finances le leur permettent.

La satisfaction du couple est importante, tant au niveau du cadre de vie calme que de l'offre culturelle proposée sur le territoire. Il regrette toutefois la faible accessibilité du théâtre qui « affiche complet ». L'enquêtée ne voit « pas plus d'insécurité qu'ailleurs », mais évoque un sentiment d'insécurité en raison de l'arrivée de ménages de Montereau « On reporte à la campagne les phénomènes de société, car ils ne peuvent plus être hébergés là-bas ».

L'Ile de France est à la fois jugée attractive, l'enquêtée apprécie sa proximité (A5, train), mais aussi considérée comme un repoussoir. L'urbanisation du Sénonais est en ce sens jugée préoccupante « On est en train de faire la banlieue parisienne à Sens ». Les nouveaux pavillons « ne ressemblent plus à rien et n'ont plus l'aspect bourguignon ». Avec l'arrivée des franciliens, Sens devient « une ville dortoir » et « perd de son âme ». La région Ile de France avance et l'enquêtée s'inquiète de l'arrivée de « la racaille de Montereau ».

Malgré l'existence de racines dans le Sénonais, l'enquêtée dit entretenir peu de contact avec les Sénonais de souche « On n'a pas grand chose à se dire, ils ne sont pas ouverts ».

3.3 CE QUI FAIT LA SPECIFICITE DES « VOYAGEURS », MENAGES ORIGINAIRES D'AILLEURS EN FRANCE, VOIRE DE L'ETRANGER

Les voyageurs constituent 32% des migrants.

- 13% sont originaires de la région hors département de l'Yonne, ou d'une région proche de la Bourgogne.
- 19% sont originaires d'ailleurs en France.

Ils sont plus jeunes et moins aisés financièrement que les ex-franciliens. Migrant pour des raisons avant tout professionnelles, pour accéder à un emploi ou s'établir sur un bassin d'emploi considéré comme plus porteur, en revanche ils considèrent pour une partie perdre en « confort » d'installation résidentielle et en satisfaction au regard de leur niveau de vie.

Parmi les motivations d'installation dans le Sénonais, la recherche d'un travail est mise en avant par 65% des répondants.

Au moment de leur installation, les voyageurs sont moins actifs que les autres : 53% ont un emploi, 26% sont inactifs soit sans activité (7%), au foyer (7%), à la retraite (12%). Le poids des étudiants est important (15%).

S'agissant des actifs occupés, ils avaient plus souvent que les autres une activité dans l'Yonne ou dans un département limitrophe, hors Région Parisienne lorsqu'ils se sont installés dans le Sénonais (67%). Peu sont « passés » par la région parisienne.

L'installation dans le sénonais n'est pas motivée par le fait de se loger en maison, de s'installer « à la campagne », à l'inverse des ex-franciliens. Les voyageurs quittent majoritairement des maisons, pour 59% d'entre eux, et occupent, plus souvent que les autres profils au moment de leur arrivée, des appartements (43%). 67% d'entre eux sont actuellement logés en maison, soit un pourcentage nettement inférieur aux ménages ex-franciliens. Ils sont par ailleurs fortement sur représentés parmi les locataires anciens

(50% étaient locataires), et actuels (40% d'entre eux sont locataires). A titre de comparaison, les parisiens ne sont que 17%.

Il apparaît que les voyageurs, en s'installant dans le Sénonais, n'ont pas spécialement recherché à s'installer au sein ou à proximité de la « région parisienne », mais plus à proximité d'un lieu d'activité correspondant à un nouvel emploi. Plusieurs avaient une opportunité de logement sur place.

L'entretien suivant illustre les choix motivés par des opportunités professionnelles des « voyageurs »

L'enquêtée a 43 ans et vit seule sans enfant. Elle est originaire de l'agglomération nantaise. L'enquêtée est arrivée dans le Sénonais suite à une opportunité professionnelle en 1991. Elle a eu à l'époque une proposition d'emploi dans trois départements à Créteil (94), Chartres (28) et Sens. Ne souhaitant pas vivre en Ile de France, elle a accepté la proposition de la CAF de l'Yonne (Chartres ayant répondu trop tard). Elle est aujourd'hui assistante sociale au Conseil Général de l'Yonne.

L'enquêtée dit apprécier la qualité de vie, le climat, la proximité de Paris, même si elle ne s'y déplace pas fréquemment (pour quelques événements culturels), la bonne desserte routière. En revanche, elle indique en points négatifs le fait que la population locale ne soit pas très accueillante, que les prix du foncier soient en augmentation, que l'offre de cinéma soit insuffisante et de mauvaise qualité (salle petite et peu insonorisée), ainsi que l'arrivée de « personnes de l'Ile de France moins recommandables ».

L'enquêtée se sent de moins en moins en sécurité. « Dans la ZUP, il y'a des voitures qui brûlent et des pneus crevés ». Elle ressent une impunité de certains jeunes et une inaction des forces de polices.

L'enquêtée a des attaches fortes au territoire, en particulier depuis qu'elle est élue à la mairie de Sens, mais elle conserve également un attachement important à sa région d'origine. Aujourd'hui satisfaite de son installation dans le Sénonais, l'enquêtée souhaite conserver son logement HLM, au loyer peu élevé pour continuer à voyager. Elle n'envisage pas pour l'instant de déménager.

Les voyageurs sont plus jeunes que les deux autres profils. 36% ont moins de 34 ans.

Les voyageurs, moins imposables que les autres (39% sont non imposables au jour de l'enquête, ils étaient 50% au moment de leur installation), ont plus d'insatisfaction quant à leur niveau de vie, ils sont moins attachés au Sénonais, et pensent « au retour », pour 28% d'entre eux. Ce qui ne les empêche pas de s'installer sur du moyen ou long terme.

L'entretien suivant illustre le choix d'installation contraint par les opportunités professionnelles des « voyageurs ».

L'enquêtée a 36 ans, elle vit en couple avec deux enfants âgés de 4 et 7 ans. Madame est originaire de la Drôme et Monsieur du Périgord, mais il vit depuis 1982 dans le Sénonais.

L'enquêtée est arrivée dans le Sénonais en 1994 pour des raisons professionnelles. Elle a d'abord effectué un stage, puis a été embauchée dans

l'entreprise où elle travaille aujourd'hui. Parce qu'elle a ensuite rencontré son mari dans son entreprise, elle s'est finalement installée durablement dans la région. Le couple a d'abord été locataire, puis a accédé à la propriété en 2002, en achetant une maison à Paron. Le ménage est satisfait de son installation, mais souhaiterait dans les 5 ans à venir se rapprocher de la Drôme. Le couple a déjà cherché activement du travail dans le Sud, en Auvergne et en Rhône Alpes, mais les recherches sont restées infructueuses.

L'enquêtée apprécie la proximité de Paris. Elle dit habiter « dans l'Yonne, une frange de l'Ile de France ». Le couple s'identifie à des « banlieusards ». Il se déplace fréquemment en Ile de France, pour rendre visite à la famille et pour sortir.

L'enquêtée est moyennement satisfaite d'habiter dans le Sénonais. Elle trouve que le Sénonais n'est pas une région très jeune et très dynamique. Elle trouve l'offre de magasins limitée, le climat peu avantageux, l'offre de crèche et de nourrice inexistante ou rare, l'offre de transport de proximité inexistante, les routes peu entretenues et dangereuses, l'accès à l'ADSL limité (512 Mo seulement). Elle appréhende par ailleurs la prédation de ses biens (voiture et maisons) qui ont déjà été fracturés, sans que la plainte n'ait été suivie d'une arrestation.

L'enquêtée ne se sent que faiblement intégrée sur le territoire et ne « [se] sens pas Sénonaise ». Elle trouve que la mentalité Sénonaise est peu ouverte, que « les gens ne vont pas vers les autres ». Elle souhaite quitter la région pour se rapprocher de la Drôme.

4. DIFFERENTS ARBITRAGES ENTRE QUALITE DE VIE ET OPPORTUNITES PROFESSIONNELLES

Pour les ménages interrogés en âge d'être actif, le rapport au travail dans ses différentes dimensions (opportunités professionnelles, migrations alternantes, niveau de vie et pouvoir d'achat...) constituent une des dimensions centrales du rapport entretenu avec le Sénonais. Nous mettons par la suite en évidence quelques cas de figure importants

4.1 CEUX QUI SONT SANS EMPLOI (CE QUI EXCLUT LES HOMMES OU FEMMES « AU FOYER »)

Les répondants sans emploi ne représentent que 7% des répondants. Ils sont légèrement sur-représentés sur la période d'installation la plus récente.

- Ils sont, à parts égales des parisiens ou des voyageurs.
- Ils sont, à parts égales, locataires HLM ou propriétaires d'un logement ancien.
- Ils sont globalement satisfaits et n'envisagent pas, en majorité de quitter le département.
- 57% d'entre eux vivent à Sens, 25% dans le nord du Sénonais.
- 53% ont un conjoint qui travaille.

4.2 CEUX QUI SONT VENUS DANS DES LOGIQUES DE MUTATIONS OU DE DEPLACEMENT PROFESSIONNELS

L'installation dans le sénonais est vécue comme une moindre contrainte pour ceux qui y recherchent avant tout les opportunités professionnelles (voyageurs), tant que le territoire fournit un emploi, ou des possibilités d'avancement au sein de l'activité professionnelle. Les voyageurs acceptent un niveau de vie moins élevé, au moins dans les premiers temps de l'installation, mais également le « déracinement », qui pourra, à terme poser plus de problème (d'où les souhaits de « retour » exprimés plus fortement par les voyageurs).

4.3 CEUX QUI VIENNENT DANS LE SENONAI SANS CHANGER DE TRAVAIL

Pour une partie importante des « seine et marnais voisins », seule le lieu de résidence change, et les évolutions de niveau de vie sont ressenties comme très positives (maintien des salaires précédents, mais accès à un logement « moins cher » qu'en Seine-et-Marne). L'arbitrage entre atouts et inconvénients de s'installer dans le sénonais penche donc nettement du côté positif ; ils conservent globalement leurs repères, y compris leur participation à la vie seine et marnaise. Ils découvrent de surcroît des bénéfices à s'installer dans un département encore un peu plus rural (relations à l'administration, sécurité globale...).

Les parisiens qui font le choix de s'éloigner de leur lieu de travail, pour avoir une plus grande maison et un cadre de vie plus tranquille, semblent globalement accepter également les contraintes inhérentes à cet éloignement : plus de temps de transport, et des coûts de transport plus élevés. Ils soulignent en effet plus les avantages du cadre de vie que les contraintes de transport.

4.4 CEUX QUI FONT OU ONT FAIT LE CHOIX DE CESSATION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Les personnes qui se déclarent « au foyer » sont peu nombreuses :

- 22 lors de leur arrivée dans le Sénonais
- 23 sont au foyer actuellement

Les ménages comportant au moins une personne au foyer se sont relativement plus installés entre les années 2000 et 2006. Ils sont plus souvent des parisiens. Ceux qui étaient au foyer au moment de leur arrivée dans le sénonais et ceux qui sont actuellement au foyer ne sont pas forcément les mêmes.

4.5 CEUX QUI CHANGENT DE LIEU D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE APRES L'INSTALLATION DANS LE SENONAI S

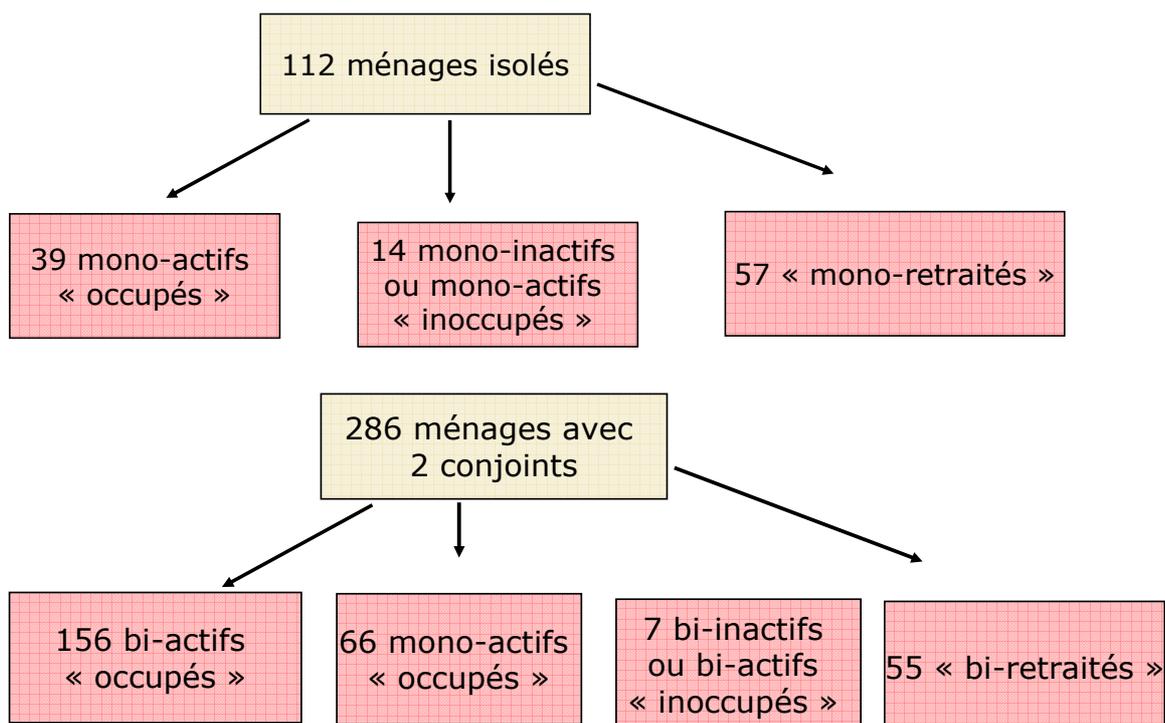
Au moins 20% des répondants, soit environ 100 ménages, comptent au moins un des actifs du ménage qui ont quitté leur emploi en région parisienne pour en retrouver un dans le département de l'Yonne. Parmi eux, on trouve une plus forte proportion de « parisiens ».

5. LA PLACE DES MENAGES « EN DIFFICULTE » ORIGINAIRES DE L'EXTERIEUR

Globalement, le profil de ménages que l'on pourrait qualifier en « difficultés » sociales et économiques manifestes, ressort comme quantitativement peu présent dans les enquêtes réalisées. De plus, le profil moyen des ménages interrogés, en termes de CSP, statut résidentiel ou ressources financières, souligne que les arrivants ont un niveau de vie moyen sans doute équivalent ou supérieur à celui des sénonais de « souche », ce qui corroborerait les éléments de diagnostic statistiques (diagnostic INSEE).

5.1.1 Les chômeurs

Comme déjà indiqué, la proportion de chômeurs parmi les ménages interrogés est relativement faible.



Comme les tableaux précédents l'indiquent, la question de l'inactivité (au sens chômage ou absence d'emplois) est une problématique qui touche, toutes proportions gardées, plus les ménages isolés (14 isolés « inactifs » sur un total de 112 isolés, soit plus de 10%, contre à peine 7 « bi-inactifs » sur un total de 286 ménages avec deux conjoints, soit une proportion de moins de 3%).

Il faut souligner que, du point de vue des personnes interrogées qui souhaitent retrouver une activité professionnelle et font des recherches dans ce sens, le bassin d'emploi du sénonais est considéré comme limité en termes d'opportunité d'emploi, ce qui constitue une forte limite pour s'y installer durablement.

L'entretien suivant illustre les difficultés évoquées par les chômeurs pour trouver un emploi sur le territoire

L'enquêtée a suivi ses parents qui ont déménagé de Montfermeil (93) à Villeneuve sur Yonne en 1994, suite à une mutation professionnelle de son père. A l'époque, elle a 24 ans et a deux enfants, âgés de 6 et 7 ans.

Elle rencontre son conjoint, originaire de l'Yonne, qui l'a décidé à rester dans le département. Lui travaille dans l'aéronautique, à proximité de Sens. De son côté, elle n'appréciait pas vraiment la région : « Au début, je voulais repartir ». En 2000, ils s'installent ensemble et deviennent propriétaires d'une maison à Bagneaux. L'enquêtée est sans emploi à son arrivée dans le Sénonais. Elle alterne des périodes d'emploi temporaires (courte durée, mi-temps) ou aidés (CES) dans le secrétariat ou en usine, des périodes de congé parental (elle a 5 enfants, dont 3 sont nés dans l'Yonne) et de chômage. Elle a été au RMI pendant environ 2 ans.

L'arrivée dans le Sénonais a permis à l'enquêtée d'accéder à la propriété dans une « grande maison avec un jardin de 2000 m² », alors qu'en Ile de France elle n'aurait pu se loger qu'en HLM. C'est un avantage qu'elle identifie a posteriori après les raisons du choix. Le cadre de vie à la campagne, tranquille et calme, est présenté comme un atout de taille. Le sentiment de sécurité y est important. « A Paris, quand on voit un étranger on baisse la tête, ici on passe la tête haute ».

L'enquêtée évoque des points négatifs s'agissant des opportunités d'emploi. Son contrat de travail s'est terminé le 1er novembre 2006. Elle souhaite chercher de nouveau un emploi sur Sens, mais exprime ses difficultés à accéder au marché de l'emploi sénonais. « C'est dur ici de trouver quelque chose, surtout pour les femmes. Il y a moins de choix qu'à Paris ». Elle cherche également à Troyes dans l'Aube, où les postes à l'usine sont plus nombreux. « Je pense avoir plus de chance de trouver des trucs pour femmes ». L'enquêtée pourrait également chercher un emploi sur Paris, « qui est à une heure de train », mais dit devoir d'abord évaluer le véritable coût avant d'accepter (salaire parisien – frais de transport). Enfin, l'enquêtée exclut la Seine et Marne de son bassin de recherche en raison des conditions de transport peu favorables. « Je n'ai pas une voiture en assez bon état ».

En arrivant sur le territoire, l'enquêtée a du faire face à une méfiance importante de la part des Sénonais de « souche ». Elle explique que les Parisiens sont peu aimés, car les personnes en ont une image négative. « Je ne dis pas forcément que je viens de Paris, car sinon on me regarde de haut, car Paris = émeutes ». Mais, avec le temps les rapports évoluent et les liens se nouent. « Ca fait presque six ans que j'habite dans le village et depuis un an ils (les habitants) me parlent ... à l'école, à l'arrêt du car ». Le couple a des amis sénonais.

La faible offre de transports en commun est une difficulté importante pour l'enquêtée, qui limite également sa recherche d'emploi. Le bus pour Sens ne passe que 4 fois par jour. Elle indique qu'il est plus facile pour elle de se rendre en bus à Troyes en empruntant les transports de l'Aube. La famille s'y rend très régulièrement pour faire ses courses. Originnaire de l'Île de France, où elle utilisait très fréquemment le bus, l'enquêtée a un niveau d'exigence relativement élevé. La principale amélioration nécessaire serait par conséquent le développement d'une offre de transports en commun bon marché, notamment pour les jeunes et les personnes âgées pour qu'ils puissent « bouger en ville à n'importe quelle heure ».

L'enquêtée regrette le manque d'activités culturelles dans les villages, notamment pour les jeunes. « Par exemple à Villeneuve l'Archevêque, la mairie propose un film récent par mois, mais sinon les jeunes ils n'ont rien ! », même si l'offre culturelle est jugée satisfaisante sur Sens.

En matière d'éducation, l'enquêtée souligne les difficultés rencontrées par ses enfants pour accéder aux lycées du département. Les établissements sélectionnent les élèves à l'entrée par les notes et par les métiers. « Il n'y a pas de places pour tout le monde, alors les plus en difficulté sont laissés de côté. ». Les formations proposées sont outre jugées peu diversifiées. Ainsi son fils a-t-il obtenu son CAP boulangerie en Côte d'Or. Sa fille est quant à elle inscrite en CAP petite enfance dans l'Aube. A ces difficultés d'accès aux établissements s'ajoute une faible offre de transport scolaire, qui contraint la famille à effectuer d'importants déplacements.

Le sentiment d'appartenance au Sénonais de l'enquêtée reste aujourd'hui faible. Elle reconnaît que la vie parisienne lui manque parfois. Le couple se rend encore souvent sur Paris. En dépit de cette intégration difficile sur le territoire, elle exprime sa volonté de s'y installer durablement, de finir de payer sa maison et de retrouver un emploi.

5.1.2 Les ménages non imposables

Un deuxième indicateur, le taux de ménages non imposables, permet de caractériser la réalité du niveau de difficulté des ménages.

Un tiers des ménages répondants sont non imposables actuellement, proportion relativement faible. Toutes proportions gardées, ils sont plus souvent des voyageurs (39% sont non imposables) que des parisiens (29% sont non imposables) et plus souvent des ménages installés de longue date.

5.1.3 Le niveau de vie des ménages

La notion de « niveau de vie » est relative dans la mesure où ce sont les ménages qui l'estiment. 86% des répondants se déclarent satisfaits de leur niveau de vie, résultat relativement homogène quels que soient la date d'installation, ou le territoire d'origine.

5.1.4 La question des « bi-actifs » travaillant en Région Parisienne

L'enquête permet de relativiser la proportion de ménages au sein des nouveaux arrivants dont les deux conjoints travaillent en Région Parisienne, loin de leur domicile.

Les ménages bi-actifs représentent 39% des répondants, et sont au nombre de 156. Mais la bi-activité exercée en région parisienne est plus rare ; en effet, les deux-tiers des ménages bi-actifs comptent au moins une personne qui travaille dans l'Yonne.

6. LES APPORTS QUALITATIFS COMPLEMENTAIRES DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

En complément de la passation du questionnaire auprès de 400 ménages, des entretiens qualitatifs approfondis ont été réalisés auprès de ménages volontaires de ce panel, à la fin de l'année 2006. Les analyses de ces entretiens apportent des compléments plus qualitatifs aux résultats chiffrés, renforcent ou nuancent des tendances ou hypothèses décrites, décrivent également d'autres phénomènes qui échappent à l'analyse statistique comme les facteurs multiples de choix d'installation, les évolutions des projets au sein du couple, de la famille, les rapports aux territoires, à la région parisienne, les opinions quant au profil du territoire du sénonais...

6.1 UNE PART IMPORTANTE DES « EX-FRANCILIENS » SONT EN REALITE DES « SENONAI SUR LE RETOUR »

Les entretiens qualitatifs ont permis de mettre en avant notamment la notion d'origine des ménages, au sens de : « l'endroit d'où on vient, où on a grandi, sur lequel vit une partie de la famille ». Cette notion peut se rapprocher de celle des racines, lorsque plusieurs générations sont restées sur le même territoire.

Une part très importante des ex-franciliens qui se sont installés dans le Sénonais ont en réalité un lien, plus ou moins éloigné avec le territoire du Sénonais. Ils sont des ex-sénonais ou ex-icaunais qui reviennent vivre sur le territoire, après avoir passé plusieurs années en région parisienne et y avoir « fait carrière » pour certains. Ceux-là estiment notamment qu'ils n'auraient pas eu toutes les opportunités professionnelles qu'ils ont eues en restant dans le Sénonais. Le retour est motivé par plusieurs facteurs : le souhait de quitter la région parisienne lorsque la carrière se stabilise, l'héritage de biens immobiliers...

Cependant, les ex-seine et marnais ont moins d'attache a priori avec le territoire de l'Yonne : ils s'installent en « voisin », par opportunité foncière et financière et conservent de nombreuses pratiques dans la Seine et Marne, ainsi que des réseaux familiaux.

6.2 LES PRIMO ACCEDANTS SONT DES MENAGES D'AGE MOYEN AUX RESSOURCES MOYENNES

Les ménages qui accèdent au statut de propriétaire le font en majorité entre 30 et 35 ans, un âge tardif au regard de la tendance actuelle de rajeunissement du primo accédant moyen. Les accessions à la propriété sont l'aboutissement de pratiques d'épargne ou de restrictions sur d'autres postes de dépenses, à quelques exceptions près (couples bi actifs catégorie professionnelle supérieure).

6.3 LA SITUATION FAMILIALE CONSTITUE UN FACTEUR MOTEUR DE L'INSTALLATION

Les ménages installés dans le sénonais constituent des petites cellules familiales, à l'exception de quelques grandes familles. Toutefois, la présence d'enfants ou la naissance à venir d'enfants dans la famille représente un élément moteur dans le choix de s'installer à la campagne et d'offrir ainsi un cadre de vie agréable, vert, sain à l'ensemble de la famille en vue de son épanouissement. C'est aussi la raison pour laquelle les ménages avec enfants semblent aussi insatisfaits lorsque sont évoquées les offres de service en matière de mode de garde, et dans une moindre mesure d'offre d'activité sportive et de loisir.

6.4 LES NOUVEAUX ARRIVANTS SONT PLUTOT DES CATEGORIES PROFESSIONNELLES SUPERIEURES

Les profils des arrivants ne présentent pas de grande précarité au regard des ressources ou de l'emploi. Ils sont plus souvent cadres ou professions supérieures, certains sont des fonctionnaires ou des salariés de grandes entreprises mutés, d'autres ont des professions libérales qui s'exercent, en théorie, partout. L'installation dans l'Yonne n'a pas pour conséquence des changements importants au regard de l'emploi, du moins pas dans un premier temps. Le profil d'arrivant qui pourrait rencontrer le plus de difficulté sur le territoire à trouver ou à retrouver un travail sur le territoire est l'ouvrier moins qualifié. Les ménages originaires de province ont une perception du marché de l'emploi limitée au bassin d'emploi du sénonais, qui ne s'étend donc pas à la grande couronne francilienne.

Certains ménages, salariés de grandes entreprises, fonctionnaires, itinérants, travaillant dans les services à la personne ont pu anticiper leur reconversion professionnelle dans l'Yonne sans difficulté, ou la programmer peu de temps après leur installation résidentielle.

6.5 L'UTILISATION DU TRAIN EST ADAPTEE A DES BESOINS PRECIS

Les déplacements domicile travail en train sont effectués par les professions supérieures travaillant dans les sièges sociaux des grandes entreprises, par les professions libérales de manière ponctuelle. A l'inverse, ce mode de déplacement est vite inadapté pour les emplois aux horaires décalés, pour les emplois éloignés des gares de desserte. Son inadaptation est perçue tant au niveau des horaires de desserte que de leurs coûts.

Ceux qui travaillent à Paris intra-muros, peu nombreux, ont des emplois à qualification élevée et acceptent, de ce fait, le compromis de l'éloignement de l'emploi et du

déplacement en train. Mais après quelques années, la satisfaction globale autour de ce compromis acceptable cède la place à l'inconfort et à l'usure.

6.6 LES RAISONS D'INSTALLATION APPARAISSENT PLUS SOUVENT COMPLEXES ET IMBRIQUEES

Les ménages évoquent plus souvent un faisceau de raisons les ayant conduit à prendre la décision de s'installer dans l'Yonne, et en premier lieu le coût de l'immobilier et le souhait de bénéficier d'un cadre de vie plus agréable et plus vert, à la fois proche de la campagne et proche de la ville. Mais ces raisons ne peuvent être complètement détachées d'autres facteurs a priori déterminant dans le choix : les origines icaunaises des ménages, le rejet de la région parisienne, le projet de fonder ou d'agrandir la famille.

En revanche, les ménages qui ne sont pas originaires du Sénonais évoquent des raisons d'installation très différentes, liées à des opportunités d'emploi et à l'inverse très éloignées des raisons d'accession à la propriété, de recherche d'un cadre de vie rural.

6.7 LA SATISFACTION EST D'AUTANT PLUS GRANDE QUE LES MENAGES ONT FAIT DES CHOIX DE CHANGEMENT DE VIE

Globalement la satisfaction des ménages est importante, à l'exception de quelques rares personnes qui mettent en avant des raisons contraintes à l'origine de leur installation. Ils sont en revanche moins satisfaits de l'offre de modes de garde des enfants qu'ils trouvent insuffisante globalement et pour des besoins ponctuels. Si les enfants ou l'agrandissement de la cellule familiale sont à l'origine en partie du choix d'installation, les parents n'anticipent pas tous les contraintes liées au mode de vie plus rurale : l'éloignement des équipements et des services, voire leur déficit. Après le déficit en mode de garde, c'est le déficit de l'offre de loisir et d'activité qui est évoqué, la difficulté d'accéder à une information sur ce qui existe sur le territoire, l'absence de dégroupage de la boucle locale sur ce territoire (accès laissé par France Telecom pour des opérateurs privés)...

6.8 LES LIENS AVEC LA REGION PARISIENNE S'AMENUISENT « AVEC LE TEMPS »

Les déplacements en région parisienne sont rares, autant pour les ménages qui n'en sont pas originaires que pour les ménages qui y ont vécu au moins un temps, et qui apprécient sa proximité mais qui ont inscrit leurs pratiques dans la proximité sénonaise. L'agrandissement de la cellule familiale vient encore limiter les déplacements en région parisienne. Les ménages apprécient d'être « éventuellement » à une heure de route de Paris et de pouvoir « occasionnellement » s'y rendre, mais les attentes d'offre de loisir, de commerce se situent sur le territoire du Sénonais et aux alentours. Le retour en région parisienne n'est pratiquement jamais envisagé.

6.9 LES LIENS AVEC LES SENONAIIS

Les ménages qui se sont installés dans le sénonais entre 1990 et 2005 distinguent bien les sénonais de souche, des personnes méfiantes, peu ouvertes, jalouses des acquisitions immobilières faites par les « parisiens », des sénonais récemment implantés, comme eux,

qui ont des expériences de vie communes, plus urbaines. Ces derniers ont des niveaux professionnels similaires, un niveau d'ouverture plus important que les sénonais de souche, ce même s'ils sont originaires du territoire à l'origine. Plusieurs ménages ex franciliens ont dit avoir ressenti le besoin de s'investir dans la vie locale, alors qu'ils ne le faisaient pas en région parisienne : la proximité des gens et des équipements, alliée avec un nouveau cadre de vie a révélé des vocations de participation à la vie locale.

6.10 L'INSECURITE N'EST QU'ASSEZ PEU EVOQUEE SPONTANEMENT LORS DES ENTRETIENS

Si la question « *vous sentez vous en sécurité* » a été posée systématiquement dans le cadre des entretiens qualitatifs, ce thème ne ressort pas spontanément chez la plupart des ménages interrogés. Seuls des ménages résidant à Villeneuve la Guyard évoquent cette dimension : sentiment « d'invasion » de la région parisienne, en particulier des ménages en provenance des « secteurs difficiles de Montereau » (ZUS Surville). Plus que les autres, ils craignent de perdre ce qu'ils étaient venus chercher en s'installant dans l'Yonne : le calme et la verdure.

Les autres ménages interrogés sur la sécurité soulignent, plus qu'un sentiment d'insécurité particulièrement marqué lié au Sénonais, un certain décalage entre ce qu'ils attendaient en termes de calme et quiétude en arrivant sur le territoire, et ce qu'ils y trouvent finalement. Ils appréhendent notamment les vols de bien (plusieurs ménages ont déclaré avoir subi des cambriolages et vols de voiture), mais avouent se sentir plus en sécurité quant à leur propre intégrité physique.

B. LES PRINCIPAUX ELEMENTS RESSORTANT DES ENTRETIENS QUALITATIFS REALISES AUPRES DES ACTEURS SENONAIIS

Près d'une trentaine d'acteurs institutionnels (élus, services de l'Etat, acteurs de l'immobilier et du logement social...) du territoire ont été interrogés entre septembre et décembre 2006. Ces entretiens visaient prioritairement à recueillir différents points de vue sur la place et le profil des nouveaux arrivants sur le Sénonais, ainsi que les impacts, avérés ou potentiels, de ce phénomène sur la gouvernance du territoire. Sont ici présentés, de manière transversale, les principales conclusions de ces entretiens.

1. LA REPRESENTATION DU « SENONAIIS »

Au-delà de la question des nouveaux arrivants sur le territoire, les entretiens ont permis de cerner la vision du profil du territoire et de ses caractéristiques. Les points suivants évoquent les principales représentations du territoire telles qu'elles émergent des différents entretiens réalisés.

1.1 LA PERCEPTION DES SPECIFICITES DU TERRITOIRE SENONAIIS

- *Au regard de l'ensemble du département de l'Yonne : celui-ci est évoqué comme présentant une bi-polarité forte, autour de Sens et autour d'Auxerre, sans que l'un ou l'autre ne connaisse a priori un développement plus fort d'entreprises ; Sens a deux projets de développement de zone d'activité, autour de Renault et de Senoble (activité laitière). Le sénonais est plus tourné vers Paris et la région parisienne, « c'est la grande périphérie parisienne », tandis que l'auxerrois est plus tourné vers la Bourgogne. Le Sénonais « descend » jusqu'à St Julien du Sault.*
- *Le bassin d'emploi ne présente pas une grande variété d'emplois, notamment s'agissant des emplois qualifiés, cadre et ouvriers qualifiés.*

1.2 ATTRACTIVITE IMMOBILIERE

- *Le territoire du Sénonais, au regard de l'ensemble de l'Yonne, constitue un territoire attractif (hausse des permis de construire), « eldorado » des franciliens qui y voient la possibilité d'acheter une maison, tout en continuant à travailler en région parisienne.*
- *Au Nord ouest du Sénonais, le long de la N6, les promoteurs immobiliers auraient fait miroiter aux franciliens un meilleur cadre de vie, « maison avec jardin, pour un coût*

moindre qu'en région parisienne », en grande périphérie parisienne, sans évoquer toutefois les contraintes d'une telle installation.

1.3 PRECARITE SOCIALE

- *Le Sénonais serait marqué par une forte présence du chômage, les mères élevant seules leurs enfants ont du mal à trouver à la fois un emploi et des modes de garde qui leur permettent de travailler en horaires décalés.*
- *Le nombre de RMIstes (« au nombre de 1600 sur l'arrondissement du Sénonais ») est en augmentation, dans des proportions sensiblement identiques à celle d'autres territoires, mais présente des spécificités. Des ménages percevant le RMI quittent la région parisienne, pensant améliorer leur qualité de vie, en retrouvant leur famille d'origine, et en occupant éventuellement la maison familiale. Beaucoup viendraient de Melun et Montereau. Ce phénomène se juxtapose à l'arrivée d'actifs plus aisés, de cadres qui s'installent autour de Sens et continuent à travailler à Paris. Ces derniers sont « contraints » de continuer à prendre le train, faute de trouver dans le Sénonais un emploi correspondant à leurs compétences.*
- *Les acteurs évoquent l'arrivée de ménages en situation de précarité sociale, en provenance de région parisienne, notamment de Montereau.*
- *L'Yonne est le département où est placé le plus grand nombre d'enfants (« de l'ordre d'un millier, 240 sur le Sénonais »), ceci de manière constante au fil du temps, sans que ce phénomène puisse être expliqué complètement.*

2. LA PERCEPTION PAR LES ACTEURS DE L'IMPORTANCE DU PHENOMENE DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE SENONAI.

2.1 UNE SPECIFICITE DU SENONAI IDENTIFIEE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS

- *Il existe un constat partagé par les différents acteurs rencontrés, aussi bien les élus que les autres acteurs rencontrés, quant à l'importance quantitative des flux de nouveaux ménages s'installant pour vivre dans le territoire du Sénonais ; ceci se manifeste notamment par le fait qu'aucun des acteurs rencontrés n'ait émis des doutes quant à la pertinence du postulat de l'étude réalisée. Cette importance des « nouveaux arrivants » est d'ailleurs perçue comme constitutive de la spécificité du territoire sénonais, notamment au regard du reste du département de l'Yonne, beaucoup moins concerné par ce phénomène.*
 - *quelques éléments statistiques sont évoqués pour étayer cette perception, notamment par les élus et les techniciens des collectivités rencontrés. Un des « indicateurs » les plus évoqués est la proportion importante des familles originaires de Région Parisienne parmi les ménages faisant construire une maison dans des lotissements en cours ou récents. En revanche, peu de données sont évoquées, ou semblent suivies, dans les*

plus petites communes, ou en ce qui concerne les nouveaux arrivants dans le parc locatif ou par acquisition dans l'ancien.

- L'importance des flux des nouveaux arrivants est directement corrélée, dans la perception des acteurs, à la situation géographique spécifique du Sénonais, à la frontière de la Région Parisienne. De nombreux acteurs évoquent d'ailleurs le territoire dans sa dualité, à la fois bassin de vie centré sur la Ville de Sens (avec une « identité bourguignonne ») et territoire sous influence de la Région Parisienne (« troisième couronne de la Région Parisienne »).

2.2 UNE FIGURE DOMINANTE : « LE FRANCILIEN PAUVRE ET PRECAIRE » ?

- La représentation dominante des nouveaux arrivants sur le territoire dessine un profil assez homogène. C'est la figure que l'on pourrait qualifier du « francilien pauvre », rassemblant des caractéristiques évoquées de manière récurrente : ménages originaires de l'Île-de-France, avec des revenus modestes, s'étant installés dans le territoire avant tout pour des raisons financières liées à l'immobilier (achat d'un terrain ou d'une maison moins cher), et en situation de fragilité sociale (compte tenu de la longueur des déplacements alternants vers la Région Parisienne, personnes ne travaillant pas ou plus, dans des situations de précarité). Cette figure connaît des variantes : évocation des ménages qui ont insuffisamment conscience des conséquences d'une installation dans le sénonais, ou dont le projet d'installation est peu « mûri », difficultés rencontrés par des ménages dont les parents vont travailler au quotidien en Région Parisienne et donc éprouvent des difficultés à s'occuper de leurs enfants, etc...
- A cette figure dominante s'opposent d'autres représentations plus nuancées du profil des nouveaux arrivants sur le territoire : plusieurs acteurs soulignent notamment que le profil socio-économique des arrivants a évolué « plutôt positivement » au cours des dernières années. L'exemple à éviter, tel qu'évoqué par plusieurs acteurs, est celui du lotissement réalisé à Gron dans les années 90, qui avait débouché sur l'installation de ménages franciliens vite en difficulté sociale, et qui s'étaient notamment retrouvés en situation de surendettement. Par rapport à ce « contre-modèle », les nouveaux ménages s'installant dans le Sénonais seraient ainsi plus « réfléchis » dans leur choix résidentiel et de mode de vie (montages financiers moins risqués pour l'acquisition de la maison, installation dans le sénonais quand au moins un des conjoints dispose d'un emploi à proximité...). Ce « nouveau » profil d'arrivants francilien se caractériserait également par des niveaux de revenus souvent plus élevés, et par moins de situation de fragilité sociale.
- Au-delà de ces différences, il est intéressant de constater que la figure des nouveaux arrivants reste avant tout celle des franciliens ou des « parisiens ». Les entretiens n'ont fait que rarement remonter trois types de ménages que l'enquête « ménages » met en évidence :
 - Les arrivants de proximité, originaires de la Seine-et-Marne.
 - Les arrivants lointains « non franciliens », originaires du reste de la région Bourgogne ou d'autres régions.

- Les arrivants comptant un attachement préalable plus ou moins fort au sénonais, et qui s'inscrivent dans une logique de « retour » sur le territoire.

2.3 UNE ASSIMILATION « NOUVEAUX ARRIVANTS » / « MENAGES ALLANT TRAVAILLER EN REGION PARISIENNE ».

Pour de nombreux acteurs rencontrés, la problématique des nouveaux arrivants dans le territoire est plus ou moins implicitement assimilée à celle des migrants alternants, allant travailler en Région Parisienne, notamment par le train ; cette juxtaposition des deux profils conduit souvent à critiquer la question de la durée de la journée de travail effective et de la longueur des déplacements, perçue comme entraînant une faible intégration dans la vie de proximité ainsi que des difficultés de suivi des enfants par les parents.

En comparaison, sont peu évoqués deux profils « intermédiaires », dont les données statistiques et l'enquête « ménages » soulignent l'importance :

- les nouveaux arrivants travaillant dans le sénonais, qu'ils aient occupé un emploi avant de s'installer ou qu'ils en aient trouvé depuis ;
- et les sénonais de « souche » allant travailler en Région Parisienne.

3. LES POSITIONNEMENTS PAR RAPPORT AUX IMPACTS AVERES ET POTENTIELS DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE TERRITOIRE

Les entretiens réalisés, notamment auprès des élus, illustrent une grande diversité de positionnements quant à l'impact des nouveaux arrivants sur le Sénonais ; schématiquement, les points de vue couvrent tout un spectre, avec aux deux extrêmes des perceptions de « risque » et « d'opportunités », avec des visions intermédiaires relevant d'une acceptation plus ou moins maîtrisée du phénomène.

3.1 LES CONSEQUENCES DES MIGRATIONS RESIDENTIELLES

- *Les nouveaux ménages qui s'installent sont en attente d'équipements*, « de même niveau que ce qu'ils trouvaient en région parisienne ». Certains n'anticipent pas par exemple la perte du réseau de solidarité qui permettait autrefois de faire garder plus facilement les enfants...
- *Les nouveaux enjeux de migrations, de transport, de besoins en équipements ne seraient pas complètement anticipés* par les différents acteurs du territoire. Si la ville de Sens s'est saisie des nouveaux enjeux de territoire et a rénové son centre ancien, les communes de la CC ne s'en sont pas suffisamment saisies, alors que « ce secteur est condamné à se développer, avec les nouveaux emplois qui s'installent en ce moment ».
- *Les « seniors » (ménages retraités)* : ils ont des attentes en matière d'offres médicales, de soins ou de déplacements, et ont des perspectives en matière d'évolution

résidentielle (installation plus près des prestations « urbaines » de Sens à un âge plus avancé, ...).

- *Les conséquences néfastes des mouvements pendulaires* : l'éclatement des familles, le manque de présence des parents au foyer et donc les redoublements importants des enfants, la bi-activité nécessaire à l'équilibre du budget, pour payer les traites, les coûts importants des transports qui n'avaient pas été anticipés et pèsent dans le budget des familles...
- *Les ménages utilisant les transports en commun (notamment le train) pour leur activité professionnelle*. Les fonctionnaires notamment seraient nombreux à prendre le train pour se travailler à Paris.

3.2 LES NOUVEAUX ARRIVANTS PERCUS COMME UN « RISQUE » A LIMITER.

Cette vision avant tout négative de l'impact des nouveaux arrivants renvoie à plusieurs registres :

- Le manque d'intégration de ces nouveaux habitants dans la vie locale, qu'il s'agisse des activités culturelles, associatives, ou simplement du fait de faire ses courses localement.
- Le coût pour la collectivité : les nouveaux ménages seraient « exigeants » et en attente de services et d'équipements (garde des enfants, équipements sportifs et culturels...). Plus précisément, les nouveaux arrivants « franciliens », plus précaires socialement, nécessiteraient un accompagnement social, que les communes « rurales » ne seraient pas en mesure de proposer.
- Un facteur direct de la hausse des prix fonciers et immobiliers : la demande des ménages extérieurs au territoire alimenterait la tension sur les prix des terrains à construire et des logements à vendre ; cette hausse des prix se traduit par des difficultés croissantes pour les ménages « locaux » à pouvoir acheter un logement.
- Une dégradation de la qualité de vie quotidienne : la progression de l'insécurité et des problèmes de vie scolaire sont rapprochés de l'arrivée des nouveaux ménages sur le territoire, et plus précisément du fait que les « jeunes » / « enfants » de ces ménages sont mal encadrés par leurs parents. Dans ce registre, transparaît également une dimension morale sur « l'éclatement des familles » ou les « familles monoparentales » qui seraient plus fortement représentées dans ces nouveaux ménages.

Logiquement, les acteurs privilégiant cette perception négative des nouveaux arrivants exprime plutôt une volonté de limiter leur importance sur le territoire, souvent à l'échelle communale.

3.3 LES NOUVEAUX ARRIVANTS PERCUS COMME UNE « OPPORTUNITE » A OPTIMISER.

C'est ici la représentation des nouveaux arrivants comme une ressource à exploiter pour le développement du territoire qui prédomine. Deux registres assez corrélés sont ici mis en avant :

- La dynamique économique du territoire. En lien avec l'objectif de développer ou attirer des activités économiques à plus forte valeur ajoutée, la venue de « cadres » de l'extérieur du territoire apparaît comme une condition nécessaire ; un des enjeux est de veiller à ce que ces « cadres » travaillant dans le Sénonais fasse également le choix d'y résider.
- La « valorisation » résidentielle d'un programme immobilier, ou plus largement d'une commune. Certains programmes ou lotissements en cours de réalisation visent à accueillir des ménages « franciliens » à fort pouvoir d'achat, en mesure d'acheter des terrains / logements à des prix élevés. De même, l'arrivée de ménages « extérieurs » à fort pouvoir d'achat et rachetant du bâti ancien peut être bénéfique, car ils sont en mesure d'investir et revaloriser ce patrimoine (comme c'est le cas notamment dans le centre-ville de Sens, bénéficiant d'un attrait des cadres pour les « vieilles pierres »).

A travers ces deux registres, c'est donc une stratégie plus ou moins explicite de « montée en gamme » du territoire qui est soutenue, l'arrivée des ménages extérieurs étant perçu comme un levier à mobiliser.

3.4 LES POSITIONS INTERMEDIAIRES : UNE ACCEPTATION PLUS OU MOINS « CONTRAINTE » OU « MAITRISEE » DE L'IMPACT DES NOUVEAUX ARRIVANTS.

Entre les deux positionnements extrêmes et volontairement schématiques évoqués précédemment, la plupart des acteurs expriment des positions plus nuancées, les nouveaux arrivants étant perçu comme une évolution inéluctable.

Certains mettent en avant les « contraintes » que représentent cette évolution, notamment en termes de nécessité de développer des nouveaux équipements et services de proximité. Cependant, ces contraintes sont ressenties comme la contrepartie nécessaire du maintien ou du développement dans les secteurs « ruraux » qui, en l'absence de ces ménages, « déperiraient ».

D'autres insistent plutôt sur la volonté d'organiser ces flux de nouveaux arrivants, dans une logique d'aménagement du territoire et de maîtrise des moyens financiers pour la réalisation de nouvelles infrastructures et services. Il s'agit notamment de réaliser des nouveaux lotissements de manière régulière, pour « absorber » les nouveaux arrivants et « stabiliser » les effectifs scolaires.

C. CONCLUSION : LES ENJEUX ET PERSPECTIVES RESSORTANT DE L'ETUDE

A partir de l'enquête conduite, nous souhaitons faire ressortir un certain nombre d'enjeux, avant tout qualitatifs, pouvant servir à préciser les pistes pour l'action publique de l'Etat et de l'ensemble de ses partenaires sur le territoire du Sénonais. Précisons bien qu'il ne s'agit pas ici de recenser l'ensemble des enjeux pesant sur ce territoire, mais bien de regarder la question de la place des nouveaux arrivants sur le Sénonais. Ces différents enjeux sont présentés en deux grandes catégories :

- Les enjeux du point de vue des besoins et attentes des populations « arrivantes ».
- Les enjeux du point de vue des équilibres du territoire Sénonais, notamment entre population « arrivantes » et « en place », et de son rapport à l'extérieur, en particulier l'Île-de-France.

1. LES ENJEUX POUR REpondre AUX BESOINS ET ATTENTES DES POPULATIONS « ARRIVANTES »

INFORMER ET INTEGRER LES NOUVEAUX ARRIVANTS, FACILITER LA COMMUNICATION AVEC LES POPULATIONS « LOCALES »

- *Conseil sur l'installation et accueil des nouveaux ménages.*

Plusieurs des élus de petites communes rencontrés ont insisté sur l'importance pour eux de rencontrer le plus tôt possible les ménages « franciliens » qui souhaitaient « faire construire » dans leur commune, cette rencontre devant servir à faire prendre conscience aussi bien des avantages que des inconvénients du fait de vivre dans un secteur « rural », vérifier si le projet des ménages « tient la route » ou non...

La question de la préparation des ménages à l'installation dans un nouvel environnement, en particulier pour ceux dont le déménagement est lié à une primo-accession à la propriété, apparaît comme un enjeu central à traiter. Les collectivités locales, en lien avec des acteurs comme l'ADIL, pourraient proposer aux futurs nouveaux arrivants intéressés un premier contact destiné à mieux les informer sur leur nouvel environnement (vie quotidienne dans le « village », accès aux services, déplacements et transports...). Cette démarche pourrait aussi aider certains ménages à prendre conscience des impacts

financiers de leur choix (montage financier de l'accession à la propriété, nouveaux coûts de transports...).

Dans le même esprit, des démarches pour faciliter la présentation entre les nouveaux arrivants et les habitants de longue date pourraient être développées, à l'échelle des communes rurales, ou de lotissements / quartiers dans des plus grandes communes.

➤ *Opérations spécifiques d'accueil des ménages dans le cadre d'implantations d'entreprises.*

L'arrivée « massive » de salariés dans le cadre d'implantations d'entreprises, à l'image de Renault, peut poser le même type de problématiques que ceux posés pour des ménages s'implantant dans le cadre de démarche individuelle. On peut imaginer ici favoriser la mise en place d'opérations spécifiques, associant les entreprises ou administrations concernés, les collectivités, mais aussi l'ensemble des acteurs locaux du logement susceptibles de proposer des offres à ces ménages (1% logement, bailleurs sociaux, agences immobilières, promoteurs privés...). Deux autres dimensions de ces opérations spécifiques peuvent concerner l'aide à la recherche d'emplois locaux pour les conjoints concernés, et l'intégration dans les écoles « locales » des enfants arrivés.

➤ *Informations sur les offres de services et l'agenda des animations existant à l'échelle de l'ensemble du Sénonais*

Une part importante des ménages enquêtés souhaiterait mieux connaître l'offre et l'accès à des services, ou la connaissance des manifestations locales (vie associative, brocantes,...) au-delà du périmètre restreint de leur commune et son voisinage. Sur la question des activités au quotidien, certains ménages évoquent ainsi se rendre « hors du Sénonais » (notamment en Région Parisienne) parce qu'ils n'ont pas une vision précise de ce qui peut exister dans le reste du Sénonais.

Un enjeu pourrait consister à favoriser la création d'outils d'informations à l'échelle du Sénonais, avec un agenda des animations, démarche pouvant servir pour les nouveaux arrivants mais aussi plus largement pour l'ensemble des habitants du territoire. Ce type d'outils peut aussi contribuer à renforcer l'identité « sénonaise » des nouveaux habitants du territoire.

PRENDRE EN COMPTE LES ATTENTES DES MENAGES ORIGINAIRES DE L'EXTERIEUR EN TERMES DE SERVICES ET EQUIPEMENTS POUR ADAPTER LES REPONSES DU TERRITOIRE

L'enquête le montre clairement : *les principaux motifs d'insatisfaction et les attentes prioritaires* de l'ensemble des ménages originaires de l'extérieur tournent essentiellement autour de deux domaines :

- Les services pour la petite enfance (modes de garde quotidiens et occasionnels) et péri-scolaires (cantine, centre aéré, activités scolaires du

mercredi...). C'est bien entendu une préoccupation plus fortement exprimée par les familles comptant des enfants en bas âge.

- Les transports, avec la question des migrations alternantes vers la Région Parisienne pour les actifs concernés (cf. plus loin), mais aussi celle des transports en commun au sein du Sénonais, pour aller vers Sens et pour les déplacements de proximité (déplacements domicile /travail, mais aussi ramassage scolaire, bus et navettes pour accéder aux commerces, notamment pour les personnes âgées...).

Une troisième attente ressort également de l'enquête, celle des services aux personnes âgées, pour les ménages concernés. Les « seniors » venus s'installer dans le Sénonais depuis l'extérieur présentent en effet des caractéristiques spécifiques : relativement « aisés » (pour la grande majorité propriétaires de leur logement, correspondant parfois à leur ancienne résidence secondaire), ils sont cependant pour une partie isolés dans le Sénonais, par rapport à des seniors « de souche » ayant vieilli au sein de leur environnement. On peut imaginer l'intérêt du développement d'une offre de services à domicile pour ce profil de ménages, voire anticiper le besoin à terme de proposer des solutions de logement adapté, à proximité des commerces et services de proximité, notamment à Sens.

A ces attentes, exprimées dans l'ensemble du territoire, se rajoutent d'autres demandes plus ponctuelles (par exemple, l'accès à l'ADSL dégroupé). Globalement, ce qui ici exprimé par des ménages souvent issus d'un environnement plus urbain et donc mieux « équipé », c'est de pouvoir disposer d'un maximum d'aménités dont ils disposaient auparavant... tout en habitant « à la campagne ».

Pour résoudre ce paradoxe, une des pistes à explorer serait sans doute la mutualisation des moyens mis en œuvre par les communes et / ou communautés de communes, ou un accès aux équipements et services existants étendu aux habitants des communes voisines.

Il faut bien évidemment souligner que ces réponses aux besoins des ménages arrivants profiteront à l'ensemble de la population du territoire, bénéficiaires de projets de remise à niveau ou de développement des équipements et services.

Enfin, l'enjeu de renforcer ou développer de nouveaux équipements et services de proximité constitue une des conditions du maintien de l'attractivité de secteurs ruraux, qui comptent sur ces habitants venant de l'extérieur pour préserver un équilibre démographique nécessaire à la pérennité et l'équilibre financier des équipements de base (écoles, commerces...).

2. LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE SENONAI

CONNAITRE ET VALORISER LA DIVERSITE DES PROFILS DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LEUR APPORT AU TERRITOIRE

L'enquête a mis en évidence la grande diversité des profils et la complexité des motivations et attentes des « nouveaux arrivants » dans le Sénonais, comme peuvent le rappeler quelques résultats : émergence de trois principaux profils en termes d'origine géographique (« Franciliens », « Seine-et-Marnais voisins » ; « originaires du reste de la France ») ; et surtout liens qu'entretiennent déjà une grande partie de ces habitants avec le Sénonais avant de (re)venir y habiter, car pour environ ¼ des ménages enquêtés ce choix résidentiel correspond à une forme de « retour aux sources ».

C'est l'intérêt de l'approche sociologique entreprise d'avoir dégagée cette complexité des profils, parcours et motivations de ces « nouveaux arrivants », qui est peu présente dans les représentations qu'en donnent les documents stratégiques existants et les acteurs locaux rencontrés.

Un des enjeux consiste ici à assurer une valorisation de cette diversité des ménages « nouveaux arrivants ». Il s'agit vraisemblablement de communiquer auprès des acteurs locaux et de l'ensemble des habitants du territoire, pour déconstruire un certain nombre d'assimilations (les « franciliens » venant dans le Sénonais ne sont pas tous, loin s'en faut, des ménages en difficulté « sociale », des « familles monoparentales », ou des « relogés de Meaux »). Par ailleurs, il est sans doute intéressant de communiquer sur quelques messages positifs en termes d'intégration au territoire : « ¾ de ces personnes travaillent aujourd'hui dans le Sénonais », pour une part importante il s'agit d'un « retour aux sources », etc...

INTEGRER LA PLACE RELATIVE IMPORTANTE ET LES SPECIFICITES DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS L'ELABORATION DES POLITIQUES LOCALES DE DEPLACEMENTS, D'EMPLOI ET D'HABITAT

- *Un enjeu de maîtrise des migrations alternantes vers la Région Parisienne qui va au-delà des seuls « nouveaux arrivants » dans le territoire*

Un des enjeux posés sur le territoire avant l'enquête concernait le lien entre installations résidentielles dans le Sénonais et le développement des migrations alternantes vers la Région Parisienne. L'enquête apporte des éléments pour montrer que ce lien, réel, est cependant à relativiser. L'enquête auprès des 400 ménages montre que 70% de ceux qui sont des actifs occupés travaillent dans le département de l'Yonne ; parmi ceux travaillant en Région Parisienne (24% du total), l'essentiel va travailler en Seine-et-Marne, plutôt en proximité donc. En synthèse, il apparaît vraisemblable que le développement des migrations alternantes de résidents du Sénonais vers l'Île-de-France est aussi le fait d'actifs Sénonais « de souche », à la recherche d'un emploi.

- *Un difficile enjeu de réorientation des déplacements domicile-travail des nouveaux arrivants vers des transports en commun.*

Un autre enjeu posé avant l'enquête était l'impact des nouveaux arrivants dans les flux quotidiens des trains Sens-Paris et Montereau-Paris, ainsi que les problèmes de stationnement pouvant en résulter à proximité de la gare de Sens. En fait, l'enquête montre que non seulement la proportion des nouveaux arrivants actifs continuant de travailler en Ile-de-France est relativement limitée, mais en plus que ces derniers sont relativement peu nombreux à utiliser le train : au total, moins de 10% des actifs interrogés recourent au train, dont environ la moitié le prend à Sens. Plus de 70% des actifs interrogés utilisent un mode de transport individuel (essentiellement la voiture), ce qui semble logique en observant que les lieux de travail en Région Parisienne des actifs interrogés sont extrêmement éclatés géographiquement, ce qui pose des difficultés majeures en termes de desserte par les transports en commun.

Il nous semble qu'un des enjeux des prochaines années doit porter sur le développement de l'utilisation des transports en commun pour les migrations alternantes, aussi bien locales que vers la Région Parisienne. L'enquête met en évidence que l'offre actuelle de transports constitue le plus fort point d'insatisfaction du territoire (à hauteur de 50% des ménages interrogés), ainsi que la principale attente en matière d'amélioration. En ce qui concerne l'offre de train, il semble en première approche que la notion de rapport qualité / prix soit à améliorer en priorité, avec d'autres réflexions à conduire : l'amélioration du confort (accès à une place assise...), et la continuité de transports en Région Parisienne (système de « Carte Orange »).

- *Un enjeu de mise en adéquation de l'offre d'emploi local et des qualifications des actifs « locaux » et « originaires » de l'extérieur.*

Comme souligné précédemment, l'essentiel des actifs interrogés travaillent dans le Sénonais. Cette donnée peut accréditer l'idée d'un risque de concurrence pour l'accès à l'emploi entre les actifs « locaux » et ceux en provenance de l'extérieur. Cependant, plus que de concurrence, il semble préférable d'évoquer un décalage : l'enquête conforte les analyses des données statistiques de l'INSEE notamment, à savoir que le profil socio-professionnel des nouveaux arrivants est globalement élevé (plus de 40% de cadres ou professions intermédiaires en général depuis 1990, plus de 50% pour les seules arrivés depuis 2000). On constate que globalement ces actifs parviennent à trouver des emplois localement, sans doute plus difficilement accessibles pour des actifs locaux souvent moins formés.

Cette situation pose deux enjeux complémentaires : le premier, assurer aux ménages venant de l'extérieur des perspectives d'évolution professionnelle sur le territoire, est directement évoqué dans les entretiens par des actifs de catégories socioprofessionnelles élevées ; le second, améliorer la qualification professionnelle des actifs locaux pour répondre à des niveaux d'exigence accrue des employeurs, est posé comme un corollaire (rappelons qu'il ne s'agissait bien sûr pas d'un des objets de l'étude).

- *Un enjeu quantitativement limité, mais qualitativement important, en matière de demande pour du logement social*

L'enquête conforte un certain nombre de données statistiques, notamment celles du Numéro Unique Départemental : les ménages originaires de l'extérieur sont globalement peu demandeurs du parc locatif social du Sénonais ; moins de 10% des ménages enquêtés résident actuellement dans le parc locatif social. La question de la réponse aux besoins des ménages originaires de l'extérieur par le parc locatif social ne doit cependant pas être négligée pour autant ; elle se pose dans au moins deux cas de figure spécifiques : la réponse aux besoins d'accueil massifs et concentrés dans le temps de salariés, en lien avec le développement de nouvelles entreprises ; et la demande émanant de ménages en situation difficile de la Région Parisienne (hébergés, ménages à reloger dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine de territoires voisins...).

- *Une contribution importante des nouveaux arrivants aux besoins en logements du territoire et à la pression sur les marchés de l'accession*

Plus de 70% des ménages interrogés dans l'enquête sont propriétaires de leur logement, et pour une partie importante l'accession à la propriété dans des conditions satisfaisantes a constitué un des motifs majeurs de leur choix de venir habiter dans le Sénonais. L'impact des ménages extérieurs au territoire en termes de pression sur le marché immobilier, enjeu posé au lancement de la démarche, semble donc confirmé.

STRUCTURER UN ESPACE TRANS-REGIONAL « NORD DU SENONAI » / « SUD SEINE-ET-MARNE » CORRESPONDANT A UN SEUL TERRITOIRE DE VIE QUOTIDIENNE POUR DE NOMBREUX HABITANTS

L'enquête a montré que de nombreux habitants du Nord Sénonais, notamment les « ex-Seine-et-Marnais », sont tournés vers ce territoire du Sud Seine-et-Marne : liens familiaux et amicaux, mais aussi activité professionnelle, habitudes de courses...

Au regard de cette situation, il semble intéressant d'explorer des pistes d'échanges « transfrontaliers », pour faciliter la vie des habitants concernés ; on peut penser notamment à des possibilités d'accès à des services situés en Seine-et-Marne pour les Sénonais concernés (par exemple : conditions d'accès des enfants aux structures d'enseignement supérieur à Melun, Fontainebleau, Montereau...), voire à des études de faisabilité de desserte de transports en commun locaux « transrégionaux ».

3. PERSPECTIVES : POUR ALLER AU-DELA DES RESULTATS DE L'ETUDE

LES SUITES POSSIBLES DE L'ETUDE EN TERMES D'APPROFONDISSEMENT ET DE PERENNISATION DE LA CONNAISSANCE

- *Suivre l'évolution quantitative et qualitative dans les prochaines années des mobilités résidentielles touchant le Sénonais, notamment le profil des nouveaux arrivants.*

L'étude a mis en évidence que le profil et les motivations des ménages s'installant dans le Sénonais avaient évolués entre les années 90 et la période récente. De plus, on a pu constater que les différents acteurs locaux du territoire ne disposaient pas de l'ensemble des outils et indicateurs de connaissance permettant de quantifier et objectiver la question des nouveaux arrivants.

Il semble important de pérenniser, dans une logique d'observatoire, les indicateurs statistiques permettant de suivre les évolutions de cette population. Cet Observatoire pourrait régulièrement (sur une base annuelle) mobiliser les indicateurs suivants :

- Données SITADEL : origine géographique des pétitionnaires de permis de construire.
- Données PERVAL (Notaires) : origine géographique et profil des acquéreurs de logements anciens, neufs et de terrains à bâtir.
- Données Numéro Unique de la Demande : origine géographique des demandeurs en logement social.

- *Compléter l'enquête sociologique auprès du reste des habitants du Sénonais*

L'enquête était ciblée sur les ménages s'étant installés sur le territoire ; à ce titre, elle fournit des réponses sur le profil de ces ménages, ainsi que sur leur perception des habitants « locaux » et des liens qu'ils entretiennent avec eux. Un complément utile serait de disposer d'une enquête équivalente sur le profil et perceptions des Sénonais « de souche », notamment la manière dont ils perçoivent l'impact des nouveaux arrivants sur le territoire et sur le « mode de vie sénonais ».

Ce type d'enquête, éventuellement complétée par d'autres analyses spécifiques, permettrait en particulier d'apporter des éléments de connaissance complémentaires sur deux problématiques évoquées lors des entretiens avec les acteurs locaux :

- *Le lien possible entre le faible niveau des résultats scolaires sur une partie du territoire et l'importance des arrivées de jeunes originaires de l'extérieur :*

Ce lien, évoqué par exemple pour le collège de Villeneuve-la-Guyard, mériterait d'être confirmé. Dans ce cas, un des enjeux des prochaines années pourrait concerner, dans des écoles ou collèges du Sénonais où les jeunes arrivant d'Ile-de-France tiennent une place importante, l'accueil et l'intégration de ces jeunes par l'institution scolaire. Il serait

également intéressant d'imaginer le renforcement ou la mutualisation des équipements et services destinés à ces jeunes (accompagnement scolaire, accès à des activités sportives, salles de loisirs...), éventuellement en coopération avec des communes seine-et-marnaises de proximité.

- *Le lien possible entre phénomènes d'insécurité, avérés ou ressentis, et l'importance des arrivées de jeunes originaires de l'extérieur du territoire :*

Dans ce cas également, cette corrélation, qui est établie dans les discours de certains ménages ou acteurs rencontrés, demanderait à être approfondie par la réalisation d'enquêtes fines : quelle est la place réelle des « jeunes » dont les parents travaillent en Région Parisienne ou sont originaires de Région Parisienne dans les phénomènes d'insécurité constatés ?

Eventuellement confirmée, cette corrélation poserait notamment un enjeu de prise en compte de critères d'évolutions socio-démographiques dans la définition du statut de territoires « prioritaires » d'intervention : des petites communes rurales sont rarement considérées comme prioritaires ou à risques, notamment pour l'affectation des moyens des forces de l'ordre ; or certaines communes peuvent constituer des territoires instables, car connaissant de forts afflux démographiques, méritant éventuellement un statut de territoire prioritaire.

- *Approfondir la connaissance des migrants alternants « Sénonais / Région Parisienne »*

Par ailleurs, l'enquête met en évidence que le phénomène des « migrations alternantes » vers la Région Parisienne ne concerne qu'en partie des ménages nouvellement installés résidentiellement dans le Sénonais. Une enquête auprès de l'ensemble des migrants alternants Sénonais / Région Parisienne, concernant précisément leurs pratiques de déplacements, compléterait utilement les éléments rassemblés dans le cadre de l'étude.

UNE PERSPECTIVE STRATEGIQUE : ANTICIPER L'IMPACT DES FUTURES « INSTALLATIONS RESIDENTIELLES » DANS LE DEVELOPPEMENT FUTUR DU SENONAI

L'enquête réalisée n'a pas vocation à « prédire » comment évoluera quantitativement dans les prochaines années l'afflux d'installations résidentielles dans le Sénonais, notamment en provenance de l'Ile-de-France. Elle met cependant en évidence deux constats importants, qui permettent de penser que la question de l'accueil des ménages extérieurs au territoire est appelée à rester d'importance dans les prochaines années :

- Cet afflux résidentiel, observable dans les données INSEE 1990 / 99, ne s'est manifestement pas tari depuis 1999.
- Les ménages qui s'installent dans le Sénonais s'inscrivent, pour la grande majorité, dans une perspective de demeurer durablement sur le territoire. Pour la plupart, ils ne sont pas « de passage », mais deviennent progressivement des « sénonais ».

C'est pourquoi, au-delà des enjeux posés à différentes politiques sectorielles (services, déplacements, emploi, logement...) par l'importance des installations résidentielles, se dessinent en filigrane d'autres questions, touchant à l'organisation et l'aménagement du territoire :

- Comment définir un objectif réaliste d'accueil des ménages extérieurs au territoire ?
- Comment définir des orientations de répartition territoriale des fonctions d'accueil de ces ménages ?
- Comment maîtriser et organiser l'offre foncière pour mieux gérer l'afflux résidentiel ?
- Comment éviter des stratégies de développement trop discordantes entre communes et intercommunalités ?

En somme, il s'agit ici de trouver un point d'équilibre entre trois « scénarios » envisageables d'évolution du territoire pour les prochaines années :

- Le scénario du « protectionnisme » : il consisterait à « bloquer » les arrivées résidentielles sur le territoire, en limitant en particulier les terrains ouverts à l'urbanisation.
- Le scénario du « laisser-aller » : il résulterait de choix majoritaires des collectivités locales d'ouvrir leurs capacités de développement résidentiel, tout en n'apportant qu'un minimum de services et d'équipements au regard des évolutions de la population et des attentes des ménages originaires de l'extérieur.
- Le scénario de la « montée en gamme » : il s'agirait d'une stratégie organisée, fondée sur la captation de ménages extérieurs au territoire de profil socio-économique « supérieur », en leur proposant localement une offre d'activité économique, résidentielle, mais aussi plus largement culturelle et de loisirs à hauteur de leurs attentes.

Chacun de ces trois scénarios nous semblent cependant devoir connaître ses limites et s'avérer porteur de risques :

- le « protectionnisme » nierait l'apport démographique essentiel des ménages extérieurs, au risque d'entraîner le territoire dans une situation de stagnation démographique et économique.
- Le « laisser-aller » crée ses propres limites, en « détruisant » progressivement l'avantage qualitatif que vient chercher dans le Sénonais les ménages venant s'y installer ; avec trop de constructions, les nouveaux arrivants ne se sentiront plus « à la campagne » et n'auront plus le sentiment d'échapper « aux nuisances urbaines », d'autant plus si les équipements de proximité ne suivent pas.

- Si la « montée en gamme » semble constituer une stratégie séduisante, elle présente cependant elle aussi des limites, la principale étant sans doute la place qu'elle peut accorder aux Sénonais « de souche ». Si les activités économiques « locales » montent trop en qualification, n'existe-t-il pas des risques de décalage avec la qualification des ménages locaux ? Si des cadres viennent habiter sur le territoire, n'existe-t-il pas un risque d'envolée des prix immobiliers, devenant inaccessibles aux ménages les plus modestes ?

Nous ne faisons ici qu'esquisser des scénarios qui, développés et explorés dans leurs conséquences, pourront servir aux acteurs locaux à définir un modèle pérenne d'aménagement et d'organisation du territoire sénonais dans les prochaines années.